

AR PREFECTURE

047-200068948-20200909-DE_127_2020-DE

Regu le 17/09/2020



ALBRET COMMUNAUTE

RAPPORT D'ACTIVITE 2019

Présenté en Conseil Communautaire le 09/09/2020 – Délibération DE-127-2020

Sommaire

La collectivité

| | |
|-------------------|---|
| - Historique | 3 |
| - Le périmètre | 3 |
| - Les statuts | 4 |
| - Les élus | 6 |
| - Les commissions | 8 |

Les services

| | |
|--|----|
| - Administration générale | 9 |
| - Comptabilité, finances | 11 |
| - Ressources humaines | 19 |
| - Urbanisme, instruction du droit de sols et planification | 25 |
| - Aménagement et Développement économique | 29 |
| - Hydraulique (Rivières et GEMAPI) | 37 |
| - Patrimoine | 41 |
| - Voirie | 43 |
| - Maison de Services au Public (MSAP) | 47 |
| - Petite Enfance, Enfance, Jeunesse (PEEJ) | 51 |
| - Ecole de Musique et de Danse (EMD) | 59 |

La Collectivité

Historique

Albret Communauté est née le 1^{er} janvier 2017 de la fusion des Communautés de Communes des Coteaux de l'Albret, du Mézinais et du Val d'Albret, ainsi que du Syndicat Mixte du Pays d'Albret.

Siège administratif :

Albret Communauté

Centre Haussmann – 10, place Aristide Briand

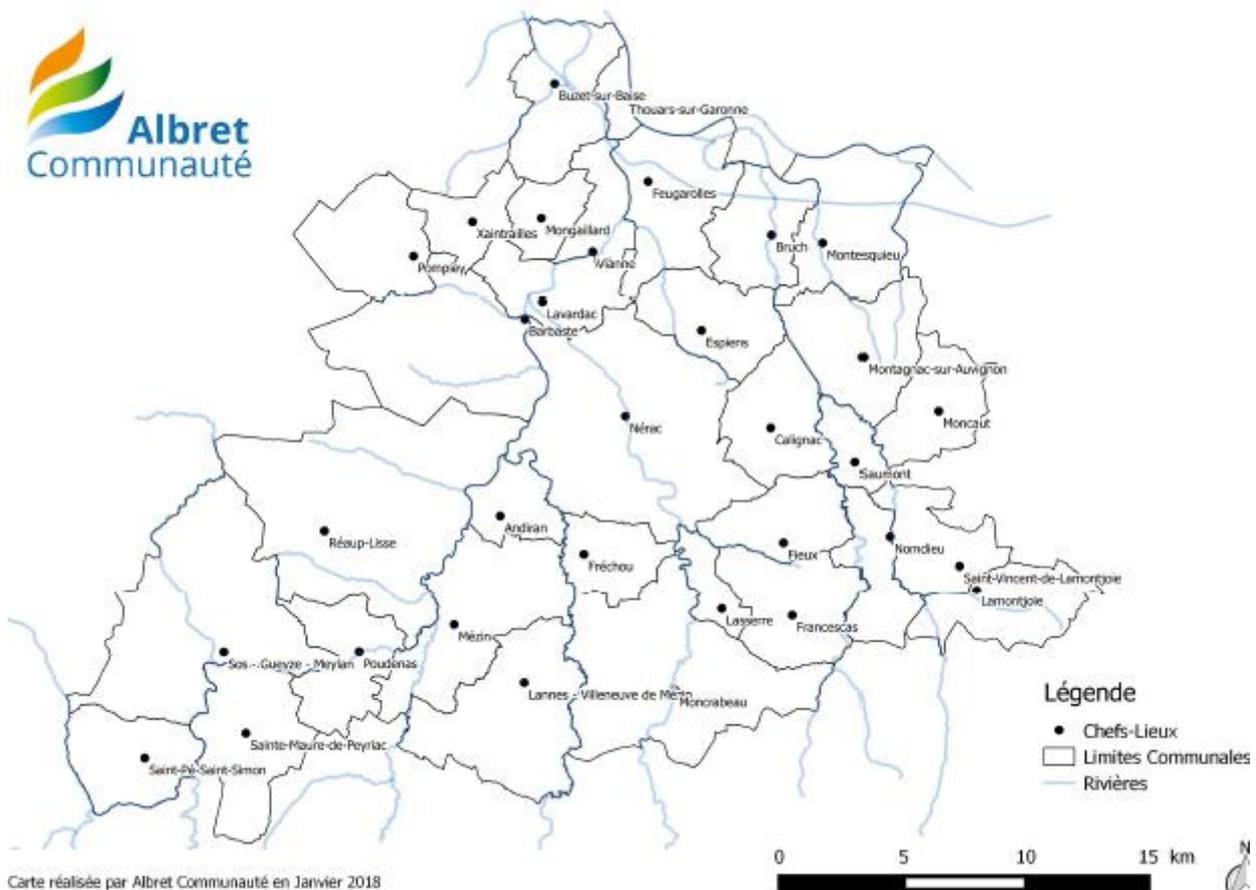
47600 NERAC

Tel : 05 53 97 55 97

Mel : contact@albretcommunaute.fr

Site web : www.albretcommunaute.fr

Le périmètre



Albret Communauté compte **33 communes pour 27 510 habitants.**

COMPETENCES OBLIGATOIRES

1° Aménagement de l'espace

Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire

Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur

Modification et révision des Plans Locaux d'Urbanisme communaux, élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Charte intercommunale d'aménagement et de développement

Mise en place et gestion d'un système d'information géographique

2° Développement économique et tourisme

Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 du CGCT

Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielle et commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire

Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire

Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme

Et notamment :

- animation et promotion économique et touristique du territoire

- investissement et fonctionnement du site LUD'OPARC

- activités ferroviaires d'ordre touristique ou de fret

- entretien des chemins de randonnée inscrits au PDIPR

- mise en place d'un réseau de communication haut débit

- très haut débit : compétence aménagement numérique telle que définie à l'article L.1425-1 du CGCT

- soutien à l'installation et au maintien de professionnels de santé et notamment aux maisons médicales dans les conditions définies par l'article L.1511-8 du CGCT

3° Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

(Compétence exercée dans les conditions prévues à l'article L.211-7 du Code de l'environnement)

Et notamment :

- Gestion et aménagement des bassins versants de la Gélise, Baïse et de l'Auvignon

4° Aires d'accueil des gens du voyage

Réalisation des propositions du schéma départemental d'accueil des gens du voyage pour le territoire communautaire

Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

5° Déchets ménagers et assimilés

Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

Gestion des déchetteries déclarées d'intérêt communautaire

6° Assainissement des eaux usées

Assainissement collectif et non collectif

7° Eau

Production, transport, stockage

COMPETENCES OPTIONNELLES

1° Protection et mise en valeur de l'environnement

Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie

2° Voirie

Création, aménagement et entretien de la voirie déclarée d'intérêt communautaire

4° Action sociale d'intérêt communautaire

Petite enfance, enfance et jeunesse : création, aménagement et gestion d'établissement et de services d'accueil collectifs (relais d'assistantes maternelles, crèches, micro-crèches, halte garderies, accueils de loisirs sans hébergement, accueil de loisirs périscolaires, maison des jeunes) déclarés d'intérêt communautaire

Prestations de service en matière périscolaire

Ecole de musique et de danse déclarée d'intérêt communautaire.

5° Maisons de Services Au Public

Création et gestion de Maisons de Services Au Public et définition des obligations de service public y afférentes.

COMPETENCES FACULTATIVES

1° Droit des sols

Instruction des autorisations des droits de sols en application de l'article R423-15 du Code de l'Urbanisme

2° Accessibilité

Elaboration du plan intercommunal de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE)

3° Interventions d'urgence sur voirie en cas de phénomènes météorologiques exceptionnels

Interventions d'urgence sur la voirie des communes membres en conséquence de phénomènes météorologiques exceptionnels :

- Neige : déneigement sur la base de priorités définies dans un plan intercommunal
- Tempête : dégagement et nettoyage des voies sur la base de priorités définies dans un plan intercommunal
- Inondations : dégagement et nettoyage des voies des communes impactées, mise en place de signalisations

4° Soutien à la vie locale

Amélioration de la vie quotidienne : aide au fonctionnement des associations ; aide au développement des emplois de proximité et de services ; aide au maintien à domicile des personnes âgées

Réalisation et appui en faveur de projets éducatifs, culturels et sportifs

5° Procédures contractuelles

Mise en place, gestion et suivi de procédures contractuelles (Programme européen LEADER, Contrat Territorial Unique, Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat et du Commerce, Opération Programmée d'Amélioration de l'habitat, Plan Climat Energie Territorial...)

6° Services au public

Aide à l'insertion professionnelle et lutte contre l'exclusion

Interventions dans les domaines de l'emploi et de la formation professionnelle

Versement de cotisations et de subventions aux structures d'aide à l'insertion et de lutte contre l'exclusion.

Mandat 2014-2020

Alain LORENZELLI
Président

Francis MALISANI
1^{er} vice-président
Ressources humaines

Pascal LEGENDRE
2^{ème} vice-président
Action sociale

Patrice DUFAU
3^{ème} vice-président
Urbanisme

Lionel LABARTHE
4^{ème} vice-président
Environnement

Marc de LAVENERE
5^{ème} vice-président
Services techniques

Jacques LAMBERT
6^{ème} vice-président
Administration générale

J-F GARRABOS
7^{ème} vice-président
Tourisme

Serge CERA
8^{ème} vice-président
Harmonisation des
actions locales

Nicolas CHOISNEL
9^{ème} vice-président
Finances

Martine PALAZE
10^{ème} vice-président
Petite enfance,
enfance, jeunesse,
EMD

Philippe BARRERE
11^{ème} vice-président
Développement
économique

Conseil communautaire, composé de 54 délégués communautaires :

| TITRE | NOM | PRENOM | VILLE |
|----------|--------------|---------------|-----------------------------------|
| Monsieur | LABARTHE | Lionel | ANDIRAN |
| Monsieur | LLONCH | Jacques | BARBASTE |
| Madame | GAUCI | Jacqueline | BARBASTE |
| Monsieur | LORENZELLI | Alain | BRUCH |
| Monsieur | MOLINIE | Jean-Louis | BUZET/BAÏSE |
| Monsieur | SANCHEZ | Pascal | BUZET/BAÏSE |
| Monsieur | de LAVENERE | Marc | CALIGNAC |
| Monsieur | CALBO | Daniel | ESPIENS |
| Monsieur | GARRABOS | Jean-François | FEUGAROLLES |
| Monsieur | CAZENEUVE | Michel | FIEUX |
| Madame | LABORDE | Paulette | FRANCESCAS |
| Monsieur | BOUTAN | Pascal | LAMONTJOIE |
| Monsieur | KAUFFER | Michel | LANNES- VILLENEUVE DE MEZIN |
| Monsieur | PERES | Serge | LASSERRE |
| Monsieur | BARRERE | Philippe | LAVARDAC |
| Madame | DRAPE | Madeleine | LAVARDAC |
| Madame | LABADIE | Joëlle | LAVARDAC |
| Monsieur | BIDAN | Julien | LAVARDAC |
| Monsieur | DAGRAS | Pierre | LE FRECHOU |
| Monsieur | LUSSAGNET | Jean-Pierre | LE NOMDIEU |
| Monsieur | LALAUDE | Jean-Louis | LE SAUMONT |
| Monsieur | LAMBERT | Jacques | MEZIN |
| Madame | BOTTEON | Dominique | MEZIN |
| Madame | DUCOUSSO | Christiane | MEZIN |
| Monsieur | MALISANI | Francis | MONCAUT |
| Monsieur | CHOISNEL | Nicolas | MONCRABEAU |
| Monsieur | de COLOMBEL | Henri | MONTGAILLARD |
| Monsieur | TOLOT | Jean-Louis | MONTAGNAC-sur- AUVIGNON |
| Monsieur | POLO | Alain | MONTESQUIEU |
| Monsieur | LACOMBE | Nicolas | NERAC |
| Madame | PAILLARÈS | Marylène | NERAC |
| Monsieur | DUFAU | Patrice | NERAC |
| Madame | PALAZE | Martine | NERAC |
| Monsieur | GELLY | Marc | NERAC |
| Madame | CASEROTTO | Evelyne | NERAC |
| Monsieur | SANCHEZ | Frédéric | NERAC |
| Madame | FONTANEL | Aurore | NERAC |
| Monsieur | UMINSKI | Louis | NERAC |
| Madame | BES | Ana-Paula | NERAC |
| Monsieur | VINCENT | Jean-Louis | NERAC |
| Madame | DOLLE | Agnès | NERAC |
| Monsieur | DEJEAN | Eric | NERAC |
| Monsieur | BASSET | Cyril | NERAC |
| Monsieur | MONTHEAU | Roland | POMPIEY |
| Monsieur | de NADAILLAC | Jean | POUDENAS |
| Monsieur | LEGENDRE | Pascal | REAUPE-LISSE |
| Madame | LABAT | Christiane | SAINT PE SAINT SIMON |
| Monsieur | AIRODO | Daniel | SAINT-VINCENT-DE- LAMONTJOIE |
| Monsieur | LINOSSIER | Robert | SAINTE-MAURE-DE- PEYRIAC |
| Monsieur | SOUBIRON | Didier | SOS-GUEYZE- MEYLAN |
| Monsieur | VICINI | Jean-Pierre | THOUARS/GARONNE |
| Monsieur | CEREA | Serge | VIANNE |
| Madame | CANN | Christine | VIANNE |
| Madame | AUTIPOUT | Michèle | XAINTRAILLES |

En 2019, les élus communautaires se sont réunis à l'occasion de 8 séances du conseil communautaire (179 délibérations présentées), 7 réunions du bureau communautaire et 6 réunions des vice-présidents.

Préalablement aux séances communautaires, les commissions ont travaillé sur les dossiers, tout au long de l'année, comme suit :

| Commission | Date | Nombre de présents |
|--|---------------------|--------------------|
| Ressources Humaines 29 membres | 04/12/19 | 4 |
| Commission environnement 36 membres | 28/05/19 | 15 |
| | 25/11/19 | |
| Commission voirie 43 membres 12 membres (restreinte) | 21/02/19 | 26 |
| | 05/05/19 | 26 |
| Commission PEEJ/EMD Séance plénière 35 membres | 25/06/19 | 9 |
| | 13/11/19 | 13 |
| Sous com° petite enfance 15 membres | 12/02/2019 | 9 |
| Sous com° enfance 20 membres | 14/02/2019 | 15 |
| Sous com° jeunesse 12 membres | 12/02/2019 | 9 |
| Commission urbanisme 36 membres | 25/09/19 | 17 |
| Commission développement économique 37 membres <u>Autres réunions :</u> Réunion plan solaire TEPOS (<i>com° environnement + dev. Eco + urbanisme</i>) Construction du diagnostic tourisme Présentation aux entreprises : mesures d'aide économie d'énergie et signalétique Comité de programmation GAL Comité suivi revitalisation Syngenta Réunion politique locale du commerce avec le cabinet Lestoux Réunions pour le contrat de cohésion avec la Région - COPIL | 13/02/19 | 12 |
| | 12/11/19 | 21 |
| | 14/02, 19/03, 08/11 | |
| | 28/03 et 29/03 | |
| | 29/04, 01/07, 04/12 | |
| | 16/05 et 10/12 | |
| | 03/12/19 | |
| | 11/07 et 14/10/19 | |
| Commission finances 39 membres | 28/02/19 | 15 |
| | 14/03/19 | 17 |
| | 19/06/19 | 13 |
| | 02/10/19 | 18 |
| | 02/12/19 | 15 |
| Commission action sociale 32 membres | 05/03/19 | 8 |
| Commission administration générale 24 membres | - | - |
| Commission harmonisation des actions locales 27 membres | 07/02/19 | 6 |

Les services

Administration générale

Effectif du service : 4 agents ETP (DGS, DGA, Responsable administrative, Assistante administrative)

- **Adresse**

Centre Haussmann, 10 place Aristide Briand
47600 NERAC
Tel : 05 53 97 55 97

Le Directeur Général des Services organise l'administration des services en fonction des projets et décisions politiques avec l'appui du Directeur Général Adjoint et du Directeur des Services Techniques.

L'administration se réunit tous les lundis matin, et fait un point avec le Président sur les dossiers en cours le lundi, mercredi et jeudi après-midi.

Les services de la direction et des finances se sont installés au Centre Haussmann durant la 1^{ère} semaine de mars 2019. En fin d'année, les responsables et le secrétariat PEEJ a également intégré le Centre Haussmann. Ce regroupement de l'ensemble des services a, sans conteste, amélioré l'efficacité dans l'organisation des missions et le suivi des dossiers.

- **Réunions techniques**

Pilotage de 5 réunions techniques sur l'année réunissant les responsables de service pour le suivi des dossiers.

- **Courrier**

L'administration générale traite au quotidien le courrier arrivé et départ d'Albret Communauté (hormis l'urbanisme qui gère les enregistrements de façon autonome).

En 2019, quelques **6481 courriers reçus** (enregistrés, scannés et diffusés dans les services) ont été traités par les services, et près de **4860 courriers** ont été envoyés (par courriel ou voie postale).

- **Délibérations/Décisions**

Au travers des conseils communautaires et en vertu de la délégation du Président, actualisée le 27 juin 2018, l'administration générale suit les délibérations et les décisions du Président.

En 2019 : **179 délibérations** votées en conseil communautaire (contre 205 en 2018) et **113 décisions** prises par le Président.

Les décisions sont prises au fil des semaines en fonction des besoins. Ces décisions sont rendues exécutoires une fois télétransmises au contrôle de légalité, affichées et publiées. Elles sont donc consultables à tout moment sur le site d'Albret Communauté : <http://www.albretcommunaute.fr/la-collectivite/les-decisions/decisions>

- **Réunions des secrétaires de mairie**

Depuis 2018 sont programmées deux fois par an, au printemps et à l'automne, des réunions des secrétaires de mairie.

L'objectif de ces rencontres :

- Echanger sur des dossiers en cours
- Engager une réflexion sur des pistes de mutualisation
- Répondre à des demandes sur des sujets précis, avec la présence d'intervenants extérieurs.

Depuis 2019, les services de la trésorerie de Nérac sont des partenaires privilégiés et sont systématiquement associés à ces rencontres. Ceci leur permet d'échanger directement avec les secrétaires de mairie sur des consignes précises et des informations et de répondre aux questions soulevées.

Réunion du 26 juin 2019 : 24 présents, 23 communes représentées sur 33.

Réunion du 10 décembre 2019 : 16 présents, 14 communes représentées sur 33.

Dans ces réunions, chaque fois un partenaire extérieur vient présenter ses activités ou proposer de nouveaux services, ou des actualisations. Cette année le CNFPT a été associé à l'une d'elles.

- **Travail collaboratif avec l'EPIC – Office de Tourisme de l'Albret**

Une réunion toutes les 2 semaines a été instaurée entre M. Cammarata, DGS et M. Chiesa, DGA avec M. Hache, Directeur de l'Office de Tourisme. Ce temps d'échange permet un suivi des dossiers, une coordination et une harmonisation sur les décisions majeures.

Une collaboration similaire devrait émerger également avec Agrinove dès 2020.

- **Recherche de fonds**

Un travail a été réalisé tout au long de l'année, notamment par M. Chiesa, DGA, pour rechercher des financements à travers différents dispositifs et avec divers partenaires.

Comptabilité, finances

Effectif du service : 3 agents ETP

• Missions du service

La vocation du service finances est de mettre en œuvre une politique dynamique de gestion et de planification budgétaire et financière pour Albret Communauté, conformément au cadre règlementaire.

Les principales missions consistent à :

- Piloter la conception du budget de l'établissement, ainsi que des budgets annexes
- Exécuter le budget principal et les budget annexes
- Construire des analyses prospectives
- Gérer la dette et la trésorerie
- Gérer l'inventaire
- Suivre l'ensemble des régies
- Mettre en œuvre des outils de pilotage budgétaire et financier
- Assister et conseiller sur l'aspect budgétaire les directions et services, ainsi que les communes membres.

• Organisation

Albret Communauté a procédé à la restructuration du service finances en 2019. Le recrutement d'une Directrice des Affaires Financières a été effectué.

Le service est composé, depuis le 1^{er} juin 2019, de 3 agents :

- Une directrice des affaires financières
- Un gestionnaire comptable :
 - 50% du temps de travail au service finance, 50 % du temps de travail au service Ressources Humaines jusqu'au 31 Août
 - 80 % du temps de travail au service finance, 20 % du temps de travail au service Ressources Humaines depuis le 1^{er} septembre du fait du recrutement d'un agent au service ressources humaines.
- Une gestionnaire comptable dont les missions sont affectées pour 40% aux tâches administratives et comptables du service voirie.

• Principaux dossiers mis en œuvre en 2019

○ **Fiscalité Professionnelle Unique**

Albret Communauté est issue de la fusion de plusieurs communautés de communes à fiscalité additionnelle avec une fiscalité professionnelle de zone sur certaines zones du territoire.

La communauté de communes exerce, du fait de la loi NOTRe de 2015, de nouvelles compétences obligatoires.

Le territoire disposait d'une fiscalité économique relativement hétérogène. Il a donc été décidé d'uniformiser les taux par la mise en place de la Fiscalité Professionnelle Unique dont les principaux objectifs consistent à :

- Atténuer la concurrence entre les communes vis-à-vis des entreprises
- Mutualiser les risques économiques
- Accompagner une politique économique intercommunales

Ainsi, Albret Communauté perçoit l'intégralité de la fiscalité économique des acteurs économiques du territoire et reverse aux communes une compensation pérenne et figée correspondant à ces ressources transférées.

○ **FCTVA**

Il a été procédé en 2019 à la récupération du Fond de Compensation de la TVA pour les années 2017 et 2018.

Le rappel du remboursement dont le versement est effectué par l'Etat pour les années 2017 et 2018 est de 270 000 €.

La demande pour 2019 s'élève à 170 000 €, soit 440 000 € pour les trois années.

Partenariat avec la DGFIP (actif-passif)

Dans le cadre de la modernisation de la gestion publique locale et de l'amélioration de la qualité des comptes, la collectivité et la trésorerie municipale de Nérac ont souhaité s'engager dans une démarche visant à accroître l'efficacité des circuits comptable et financier et le service rendu aux usagers, et à renforcer la coopération de leurs services.

Pour ce faire, une convention de partenariat avec la Direction Départementale des Finances Publiques a été signée pour une durée de 3 ans afin de contractualiser les engagements réciproques de chacun et de fixer une série d'objectifs organisés autour de deux axes portant sur le renforcement de la fiabilité des comptes et du contrôle interne comptables et financier, axes majeurs de progrès en matière de gestion publique locale.

- **Rationalisation des budgets**

Albret Communauté, suite à la fusion des trois ex-EPCI, a « hérité » d'un nombre conséquent de budgets annexes, au nombre de 16.

Un travail de rationalisation a été effectué afin de simplifier tant les procédures comptables que financières, et d'obtenir une meilleure lisibilité des structures composant les budgets annexes.

Ce travail de restructuration des budgets annexes a permis de ne conserver que 3 budgets annexes :

- Un budget regroupant l'ensemble des zones d'activité
- Un budget pour l'activité « photovoltaïque »
- Un budget pour les ateliers relais

- **Mise en place de la procédure de « la chaîne de la dépense ».**

Les dépenses publiques sont soumises à des règles strictes et à des contrôles afin d'en préserver leur utilisation.

Pour ce faire, une première procédure a été mise en place avec application immédiate :

- La chaîne de la dépense

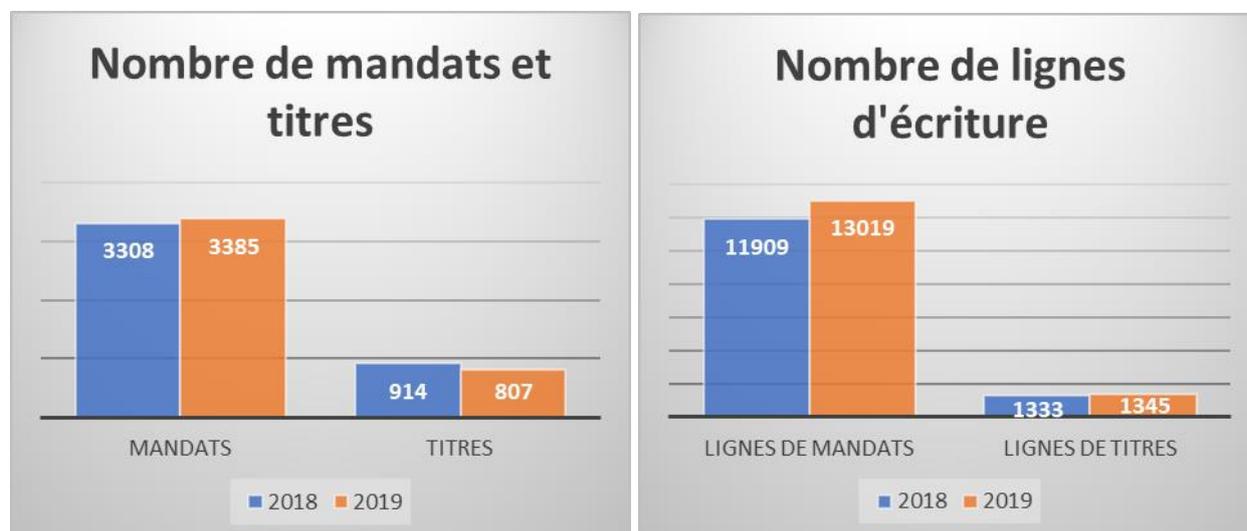
Cette procédure cadre les différentes étapes de la dépense :

- L'engagement juridique (commande, devis, ...)
- La constatation du service fait (validation de la bonne exécution de la commande)
- La liquidation (phase de vérification de la facture avec la commande et la constatation du service fait)
- Le mandatement (transmission au comptable de l'ordre de payer le fournisseur)

- **Indicateurs de suivi du service**

Le premier indicateur permet de dénombrer la quantité de mandats et de titres transmis par Albret Communauté (budget principal) au comptable public et de mesurer l'activité du service.

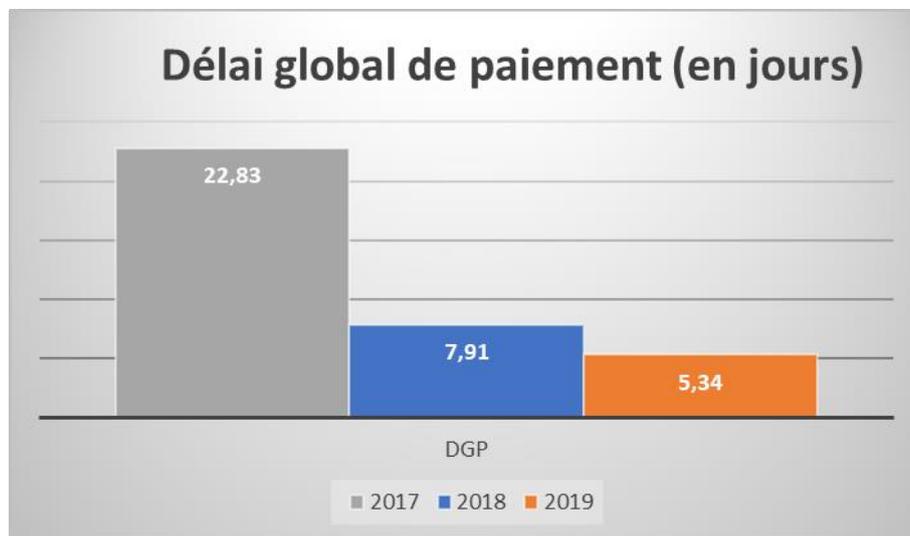
Il est important de rapprocher cet indicateur à celui du nombre de lignes d'écritures correspondant au nombre de mandats et de titres. Les lignes d'écritures correspondent au suivi analytique des dépenses et recettes de l'EPCI.



Le second indicateur, le délai global de paiement (DGP), est le délai qui s'écoule entre la date de réception de la facture par les services de l'acheteur (ou la date d'exécution des prestations si elle est postérieure) et la date de sa mise en paiement par le comptable public.

Le délai global de paiement est passé de 23 jours en 2017 à 8 jours en 2018 et à **5.34 jours en 2019**.

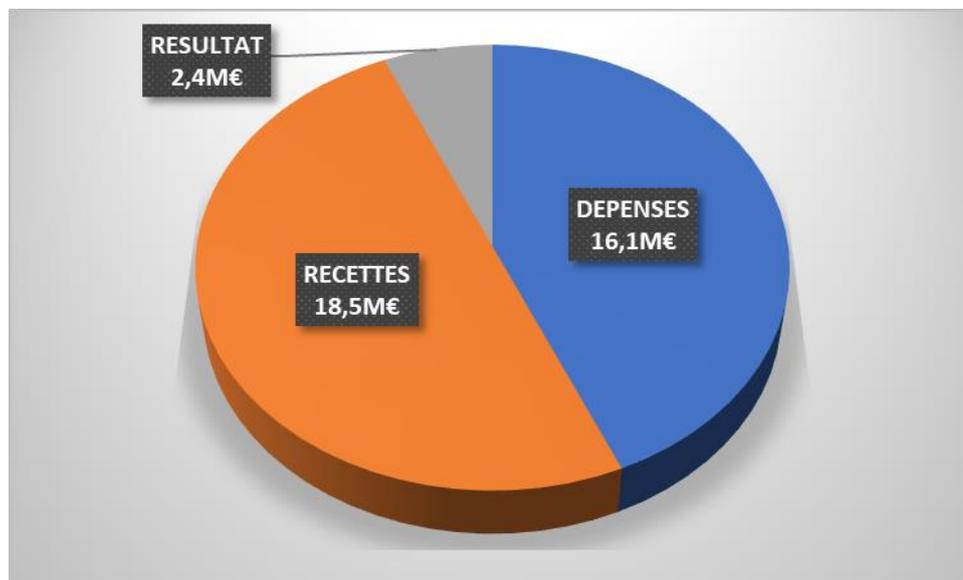
La restructuration des services a permis, entre autres, d'atteindre un indicateur particulièrement satisfaisant pour les fournisseurs et ainsi soutenir l'activité économique.



- **Exécution du budget 2019**

- **Résultat cumulé**

Albret Communauté clôture l'exercice 2019 avec un résultat d'exécution cumulé pour son budget principal de +2.4 M€, soit +1.2 M€ par rapport à 2018.



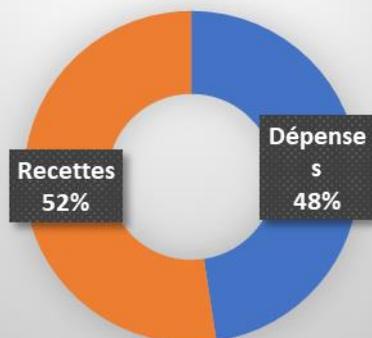
- **Vue globale des réalisations 2019 par section**

Les dépenses réelles du budget principal d'Albret Communauté s'élèvent à 15.4 M€ dont 11.7 M€ de dépenses de fonctionnement et 3.7 M€ d'investissement.

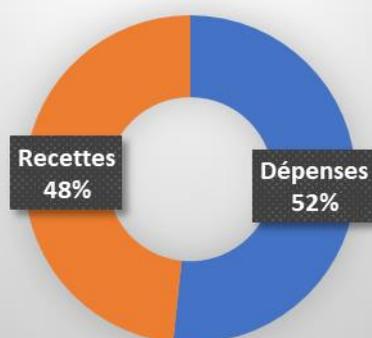
Les recettes réelles atteignent 17.8 M€, réparties entre la section de fonctionnement pour 14.2 M€ et 3.6 M€ pour la section d'investissement.

Les montants consolidés ne comprennent que les opérations réelles (hors résultat antérieur reporté). S'agissant d'écritures comptables internes entre sections, les opérations d'ordre (dotations aux amortissements, aux provisions, ...) en sont exclues.

Fonctionnement



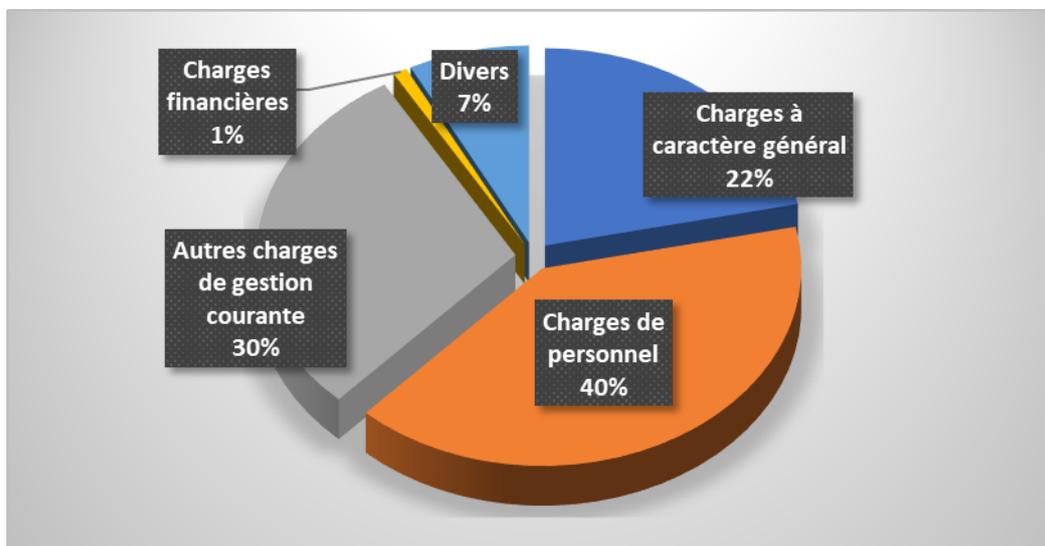
Investissement



| FONCTIONNEMENT | | INVESTISSEMENT | |
|--------------------------------------|------------------------|--------------------------------------|-----------------------|
| Dépenses | | Dépenses | |
| Charges à caractère général | 2 531 747,30 € | Aquisitions, travaux | 3 134 076,44 € |
| Charges de personnel | 4 721 048,11 € | Emprunts | 534 651,02 € |
| Autres charges de gestion courante | 3 467 828,88 € | Divers | |
| Charges financières | 102 336,12 € | | |
| Divers | 886 755,61 € | | |
| Total dépenses réelles | 11 709 716,02 € | Total dépenses réelles | 3 668 727,46 € |
| Opérations sans flux financier (OOB) | 224 445,70 € | Opérations sans flux financier (OOB) | 453 827,00 € |
| Total | 11 934 161,72 € | Total | 4 122 554,46 € |
| Recettes | | Recettes | |
| Excédent 2017 reporté | 1 330 923,83 € | Résultat reporté 2017 | 135 220,11 € |
| Produits des services | 541 374,84 € | Dotations, fonds divers | 473 984,27 € |
| impôts et taxes | 9 780 563,00 € | Subventions d'équipements | 1 462 351,77 € |
| Dotations, subventions | 2 078 911,87 € | Emprunt | 1 483 758,00 € |
| Produit divers | 488 189,13 € | Divers | 11 512,45 € |
| Total recettes réelles | 14 219 962,67 € | Total recettes réelles | 3 566 826,60 € |
| Opérations sans flux financier (OOB) | 416 937,00 € | Opérations sans flux financier (OOB) | 261 335,70 € |
| Total | 14 636 899,67 € | Total | 3 828 162,30 € |
| RESULTAT DE FONCTIONNEMENT | 2 702 737,95 € | RESULTAT D'INVESTISSEMENT | - 294 392,16 € |
| RESULTAT CUMULE | 2 408 345,79 € | | |

- Section de fonctionnement

Dépenses réelles



Les charges à caractère général (2,5 M€) comportent l'ensemble des frais (hors masse salariale) nécessaire au fonctionnement de l'ensemble des services publics en lien avec les politiques communautaires.

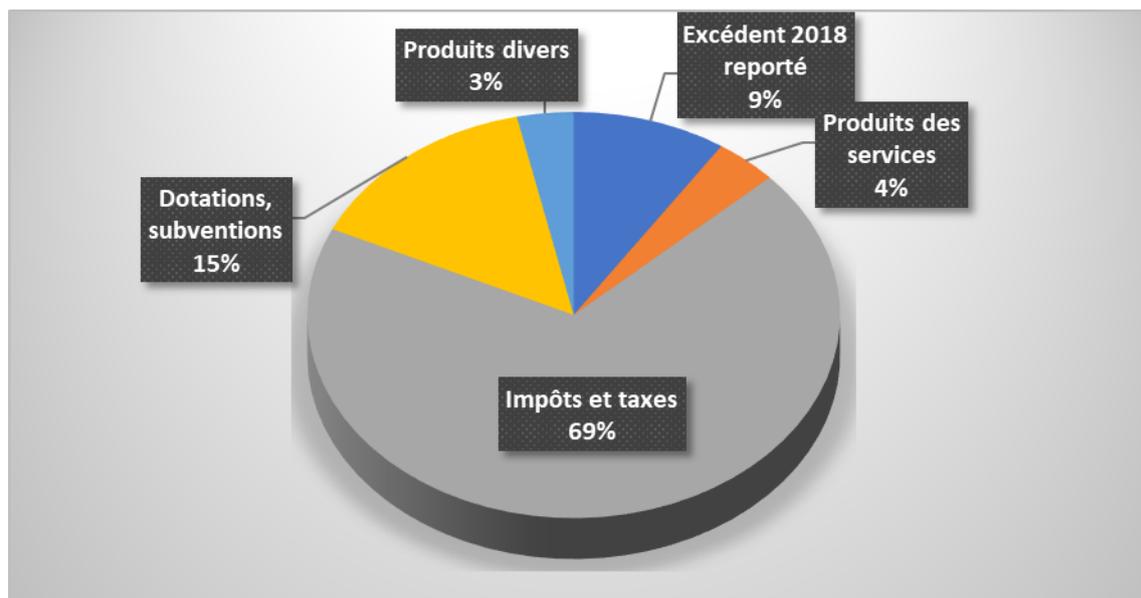
Les « autres charges de gestion courante », représentant 30 % des dépenses réelles, soit 3,4 M€, sont composées pour 74 % des charges du service d'ordure ménagère soit 2,5 M€ et pour 13 % soit 444 K€ des subventions aux organismes publics (dont l'Office du Tourisme et Agrinove).

Les frais de personnel représentent 40 % (4.7 M€) des dépenses réelles.

Les intérêts des emprunts représentent 1 % (102 K€).

Les dépenses « diverses », 7%, sont composées principalement de charges exceptionnelles correspondant à des régularisations d'écritures (annulations de recettes) antérieures à la fusion des trois ex-EPCI dont le montant, en 2019, s'élève à 776 K€.

Recettes réelles

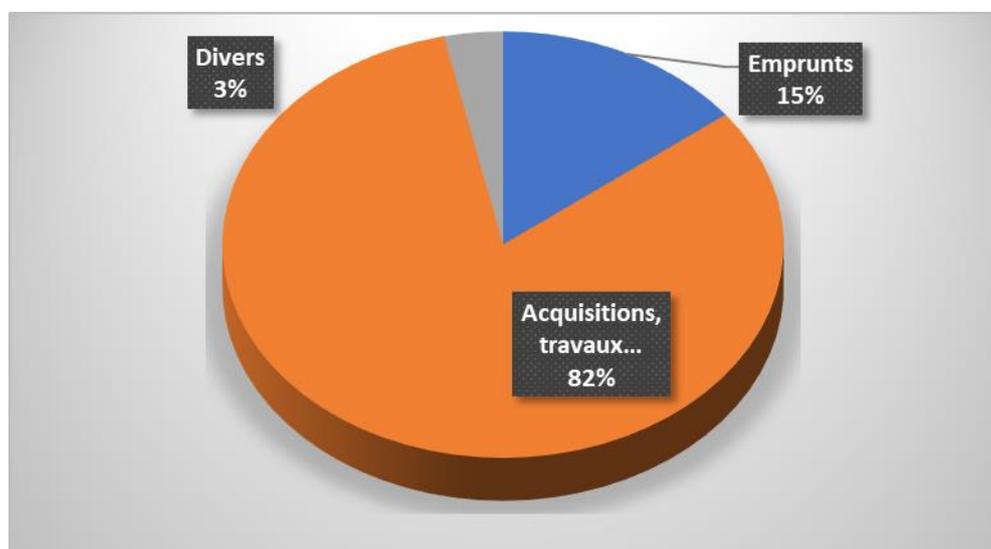


Les recettes réelles de fonctionnement sont composées pour 69 %, soit 9,8 M€, de la fiscalité (fiscalité sur les ménages et fiscalité économique).

Les dotations et subventions (15 % soit 2 M€) sont composées principalement d'aides (CAF et MSA) au fonctionnement des services enfance-jeunesse pour 860 K€, de subventions pour la valorisation et la restauration des zones inondables, pour le fonctionnement des Maisons France Services et de diverses aides de l'état en compensation d'exonération sur la fiscalité.

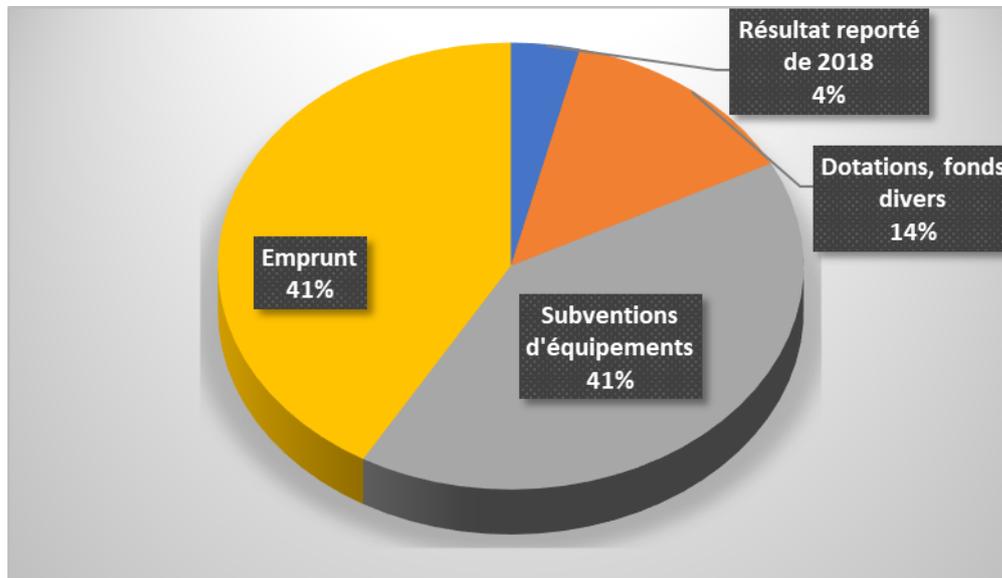
○ Section d'investissement

Dépenses réelles



Le remboursement du capital des emprunts représente 15 %, soit 534 K€. Les travaux et acquisitions d'investissement réalisés dans le cadre de la politique communautaire représentent 82 %, soit 3 M€. Les principaux travaux concernent l'Aire d'Accueil des gens du voyage, les travaux de réfection du centre aquatique « Lud'o Parc », et les travaux de voirie.

Recettes réelles

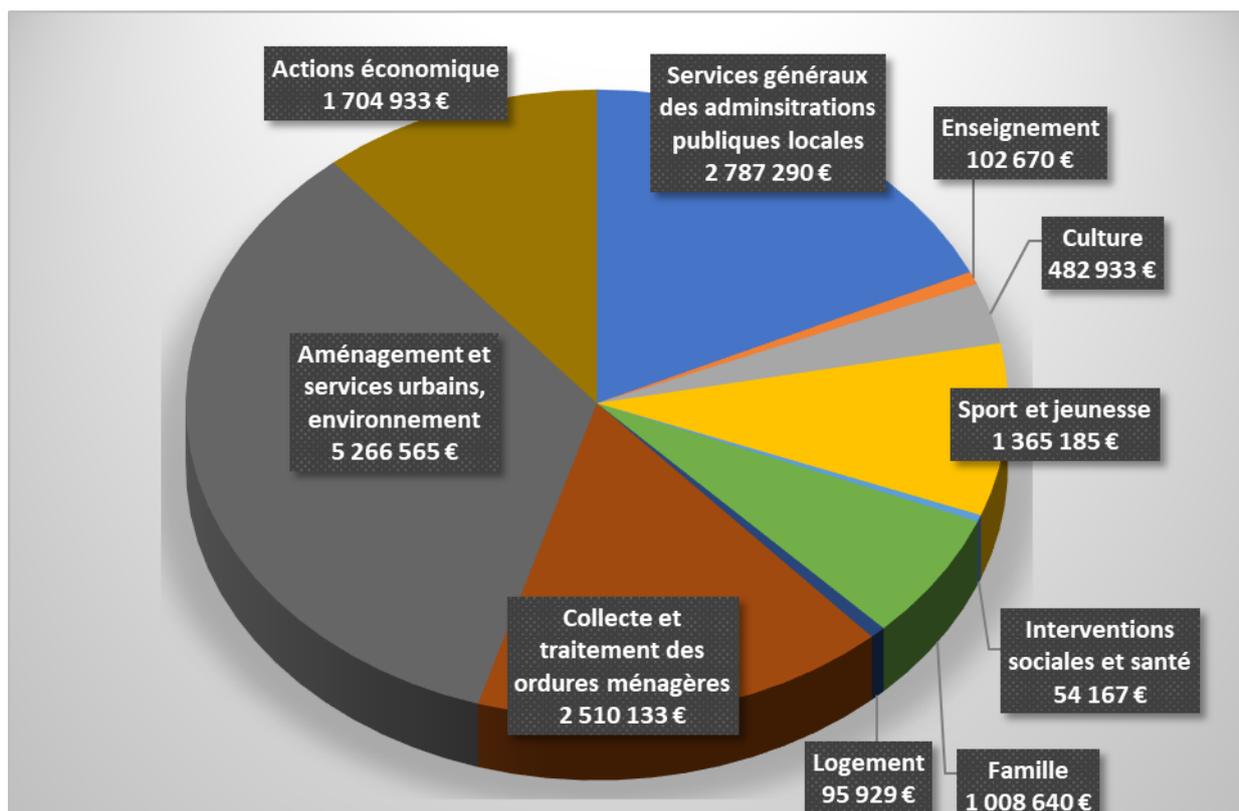


Les dotations et fonds divers pour 14 % sont composés de l'excédent de fonctionnement capitalisé contribuant ainsi au financement des dépenses d'investissement et du FCTVA.

Les subventions d'équipements, qui représentent 41 % de l'exécution budgétaire, sont encaissées pour 15% et principalement composées de l'aide à l'investissement pour la maîtrise des consommations d'énergie et développement de l'énergie solaire.

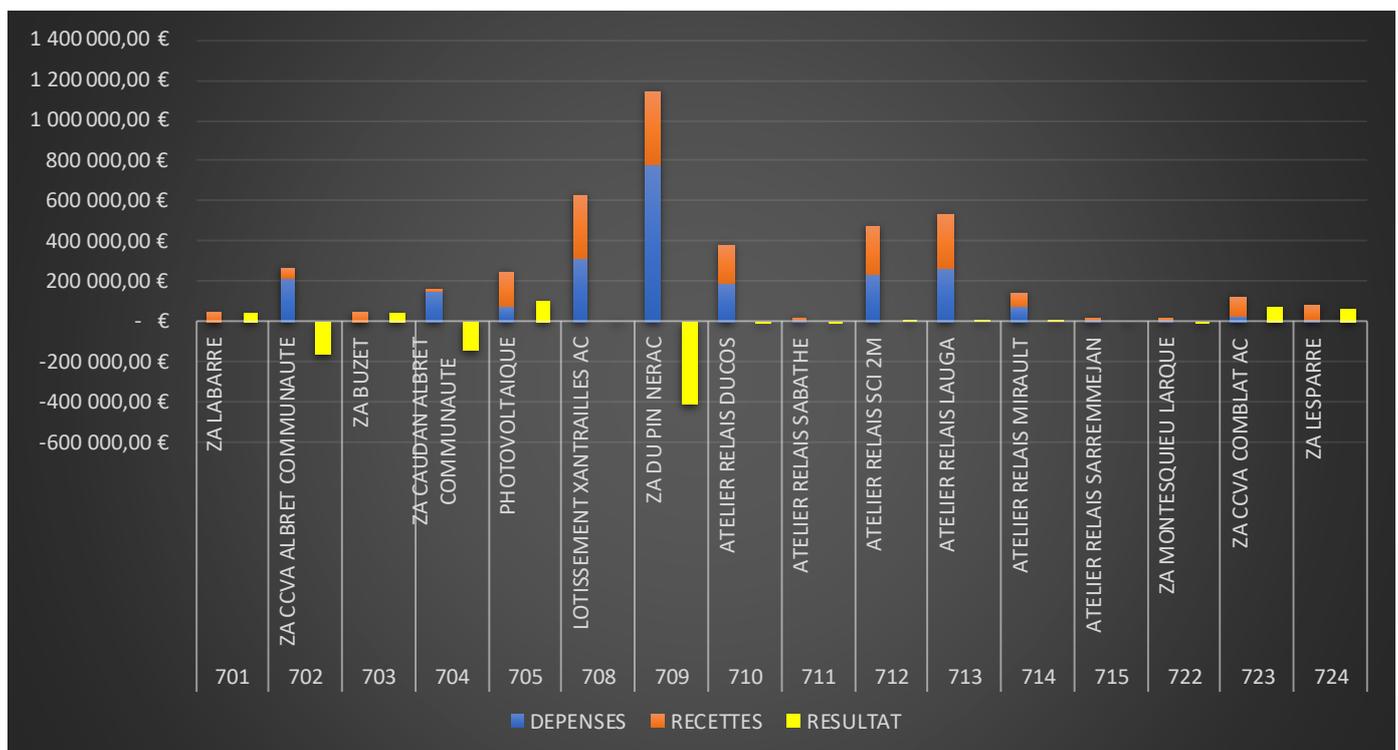
26 % des subventions engagées concernent l'Aire d'Accueil des gens du voyage, la piste cyclable reliant le nord de l'Europe à l'Espagne (Scandibérique), et des travaux de voirie.

○ Dépenses par politique communautaire



Exécution des budgets annexes

| Budget annexe | DEPENSES | RECETTES | RESULTAT |
|-----------------------------|----------------|----------------|---------------|
| ZA LABARRE | 641,79 € | 45 104,10 € | 44 462,31 € |
| ZA CCVA ALBRET COMMUNAUTE | 217 649,28 € | 49 508,04 € | -168 141,24 € |
| ZA BUZET | 116,00 € | 49 160,48 € | 49 044,48 € |
| ZA CAUDAN ALBRET COMMUNAUTE | 151 421,75 € | 1 536,29 € | -149 885,46 € |
| PHOTOVOLTAIQUE | 72 535,43 € | 171 737,91 € | 99 202,48 € |
| LOTISSEMENT XANTRAILLES AC | 314 648,72 € | 314 648,72 € | 0,00 € |
| ZA DU PIN NERAC | 778 685,44 € | 367 912,29 € | -410 773,15 € |
| ATELIER RELAIS DUCOS | 191 980,12 € | 184 784,93 € | -7 195,19 € |
| ATELIER RELAIS SABATHE | 9 879,72 € | 9 655,45 € | -224,27 € |
| ATELIER RELAIS SCI 2M | 235 358,43 € | 237 980,24 € | 2 621,81 € |
| ATELIER RELAIS LAUGA | 264 878,94 € | 267 593,27 € | 2 714,33 € |
| ATELIER RELAIS MIRAUT | 69 536,79 € | 75 492,51 € | 5 955,72 € |
| ATELIER RELAIS SARREMMEJAN | 2 887,12 € | 2 887,12 € | 0,00 € |
| ZA MONTESQUIEU LARQUE | 10 612,81 € | 2 700,00 € | -7 912,81 € |
| ZA CCVA COMBLAT AC | 28 133,04 € | 97 221,83 € | 69 088,79 € |
| ZA LESPARRE | 8 332,00 € | 73 563,02 € | 65 231,02 € |
| TOTAL | 2 357 297,38 € | 1 951 486,20 € | -405 811,18 € |

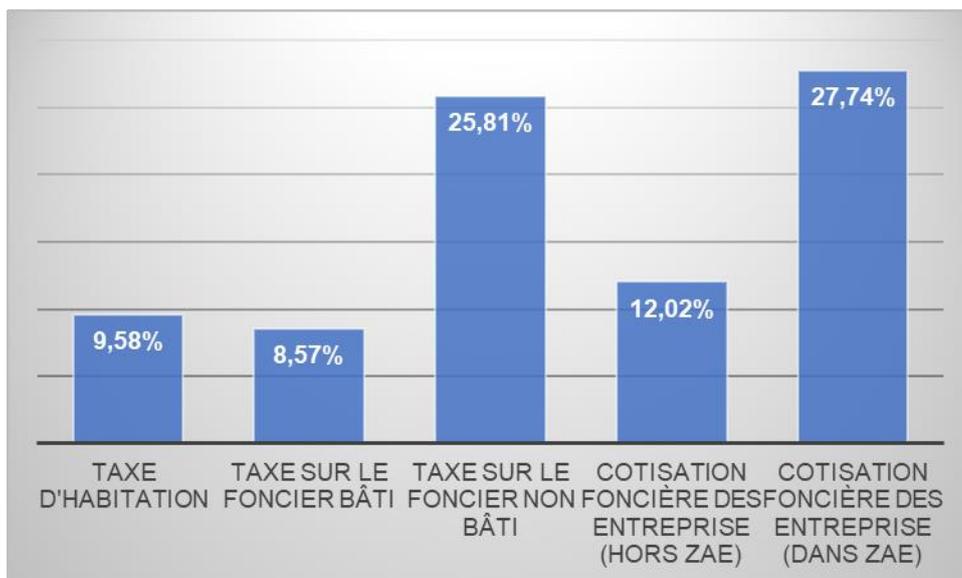


L'année 2019 est une année de rationalisation des budgets annexes. Le recours aux budgets annexes doit être mesuré au regard de la lourdeur de gestion, essentiellement dues à la tenue de comptabilités distinctes et à la confection des documents.

La collectivité a ainsi acté le regroupement des budgets par nature d'activité, au nombre de trois. C'est ainsi que les 16 budgets annexes existants en 2019 seront regroupés au 1^{er} janvier 2020.

La fiscalité directe locale : maintien des taux

Le conseil communautaire a décidé en 2019 de maintenir les taux d'imposition, ménages et entreprises.

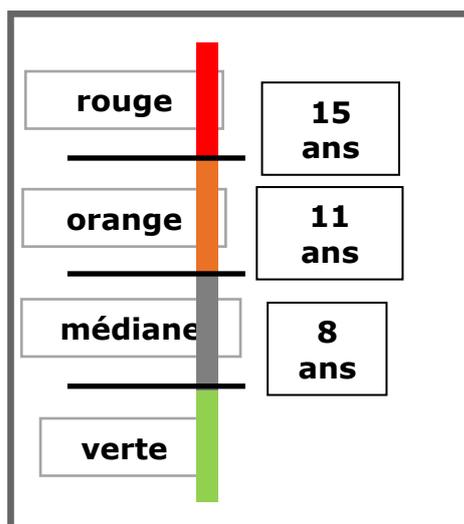


- **La dette**

L'incontournable ratio d'analyse financière : la capacité de désendettement.

Ce ratio permet d'évaluer la situation financière d'une collectivité ou d'un groupement de communes. Il permet de déterminer le nombre d'années (théoriques) nécessaires pour rembourser intégralement le capital de la dette, en supposant que la collectivité ou le groupement de communes y consacre la totalité de son épargne brute.

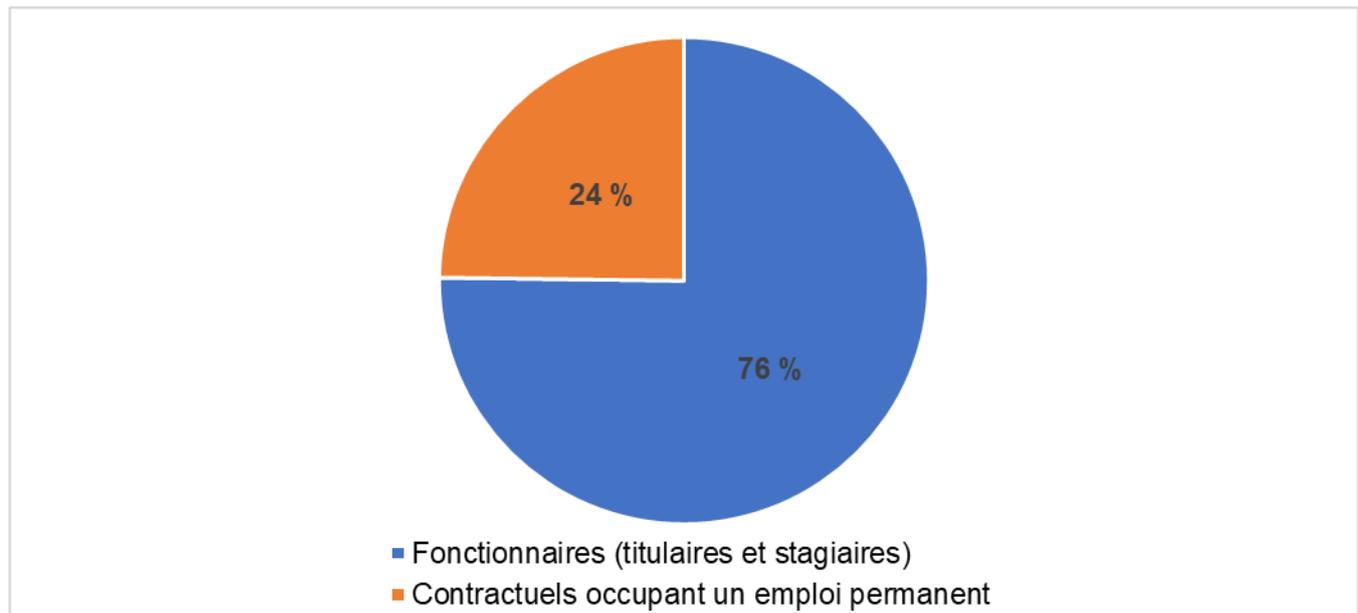
Le ratio de la collectivité au 31 décembre 2019 de **2.3 années** est relativement bas et confortable (zone verte de l'étalonnage ci-dessous).



Effectif du service : 3 agents ETP

- Effectifs au 31/12/2019

| | |
|---|------------|
| Agents en position d'activité (tous statuts) | 133 |
| Fonctionnaires (titulaires et stagiaires) | 101 |
| Contractuels occupant un emploi permanent | 32 |



ORGANIGRAMME OCTOBRE 2019

PRÉSIDENT : Alain LORENZELLI

DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES

Jean-Marc CAMMARATA

DIRECTEUR GENERAL ADJOINT
COHESION SOCIALE ET DEVELOPPEMENT

Patrice CHIESA

DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES

Yannick BIRKLY

POLE FONCTIONNEL

ADMINISTRATION GENERALE ET SECRETARIAT
Responsable: **Sophie VIALLET**

ACCUEIL ET SECRETARIAT :
Martine DROBENKO

AFFAIRES JURIDIQUES ET COMMANDE PUBLIQUE
Responsable: **XXXXX**

TENUE DES ASSEMBLES
Responsable: **Sophie VIALLET**

AFFAIRES FINANCIERES
Responsable: **Christine PETUREAU**

COMPTABILITE
Alain GALLIO
Hervé **TOURON**
(Réfèrent E1/RH)
Florence POURTIER
(Réfèrent Voirie)

RESSOURCES HUMAINES
Responsable: **Isabelle MAMOURI**

Adjointe: **Sophie JANIN**
Conseiller en prévention des risques professionnels
Philippe CONTE

POLE COHESION SOCIALE ET SOLIDARITES

PETITE ENFANCE
ENFANCE - JEUNESSE
Responsable: **Fabienne FARRUGIA**

Petite Enfance
Jocelyne DARGENT

Coordination CTG
Ibrahim MIBAYE

Enfance et Jeunesse
Joel JANCOVEK

ACTION SOCIALE

Maison France Services:
Marjorie CHUINARD
Nathalie MAZAT
Adeline SAINT-GERMAIN
Désirée TAZE
Amandine RIVIERE

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Chargée de mission LEADER et Communication
Pauline FENJIRO
Chargée de mission LEADER et Développement Economique
Estelle AMMIRATI
Chef de Projet TEPOS
Marie-Laure DEVANT
Chargé de mission TEPOS
Nicolas THIERRY

URBANISME PLANIFICAT°

Responsable: **Laetitia GORENDS**

Mission Urbanisme
Clémence BOUDE
Cécile RENAUD
Christophe GORIAN
(habitat: OPAH)
Assistante: **Jocelyne NIMMEGEERS**

GEMAPI

Responsable: **Yannick BIRKLY**

Mission Natura 2000:
Marine FONT
Technicien Rivière
Cécile DUPOUTS

VOIRIE

Responsable: **Fanny ANTONETTI**

ENCADRANT VOIRIE
Michel BACHERE
TECHNICIEN OUVRAGES
Bernard MARQUES
DOCUMENTS TECHNIQUES
Eric BUFFAUMENE

SERVICES TECHNIQUES
FRANCESCAS - VIANNE - MEZIN

Responsable: **Jean-Luc DULOUD**

Agents patrimoine:
Guillaume JUSTES
Guillaume VERDIER
William LOPEZ
Jérôme SUIRE

Mécanicien itinérant:
Franck LARRIEU

MULTI-ACCUEIL DE NERAC: Directrice: **Jocelyne DARGENT**

MULTI-ACCUEIL DE MEZIN Directrice: **Gaëlle MASSOU**

MICRO-CRECHE DE MONTAGNAC/AUVIGNON
Réfèrent: **Virginie VALENTIN PETIT**

RAM BUZET/MONTESQUIEU/NERAC/LAVARDAC/MEZIN :
Patricia DARENGOSSE et Clarisse RIZZOTTI

CENTRE DE LOISIRS BARBASTE
Directrice: **Katy CERINI**

CENTRE DE LOISIRS MONCRABEAU
Directeur: **Florent PAGNAN**

CENTRE DE LOISIRS MONTESQUIEU
Directeur: **Ludovic GEOFFRON**

CENTRE DE LOISIRS LAVARDAC
Directeur: **David BOYER**

CENTRE DE LOISIRS BRUCH
Directrice: **Monique VAN GESTEL**

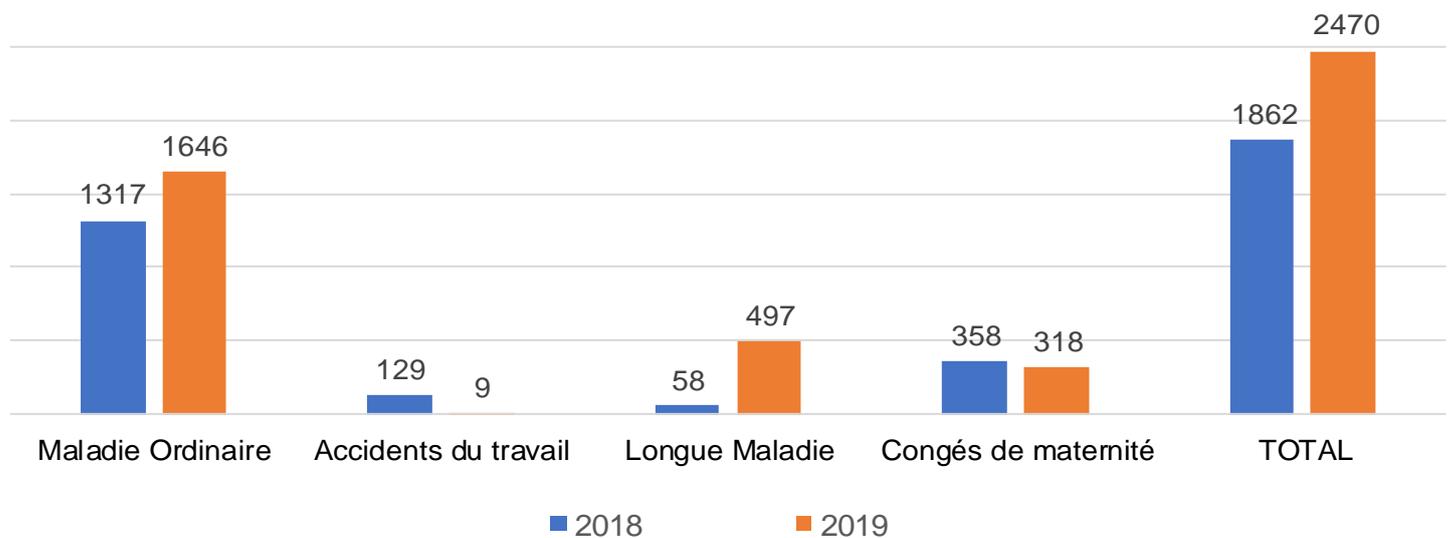
CENTRE DE LOISIRS MEZIN
Directeur: **Quentin FARGUES**

ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE
Directeur: **Bernard SALLES**
Assistante: **Martine BEYS**

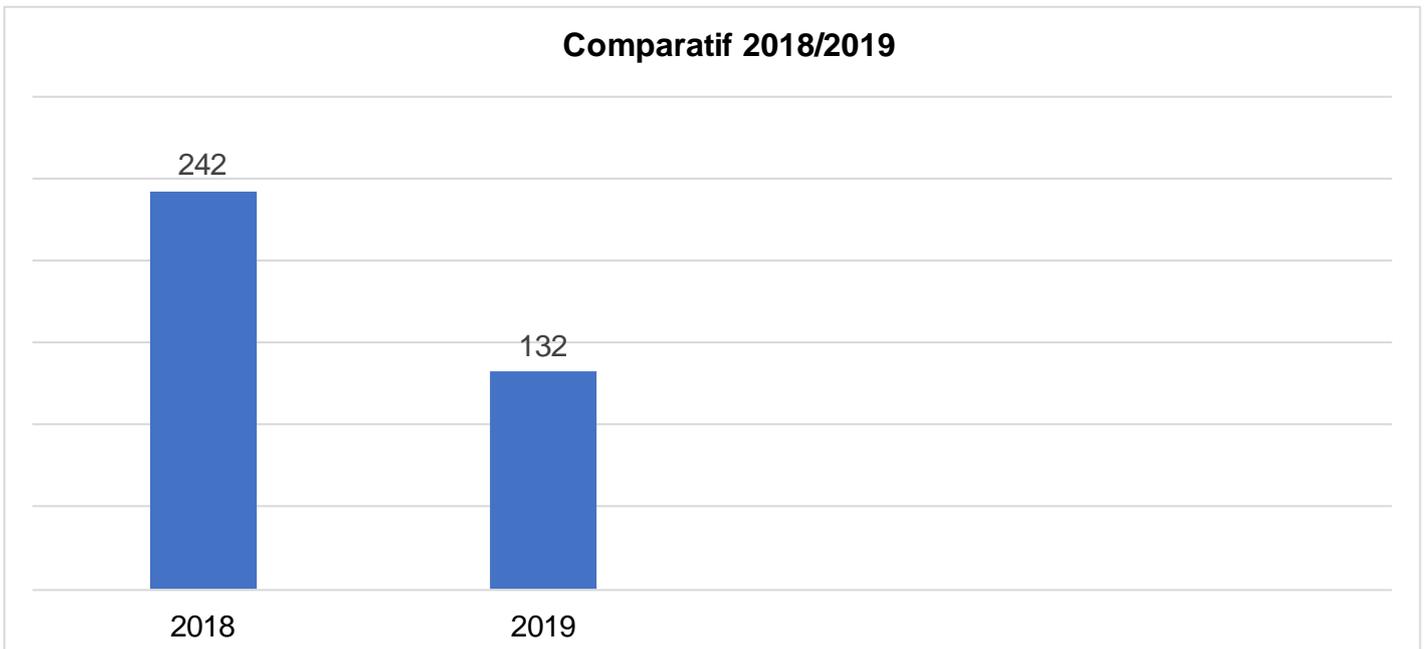
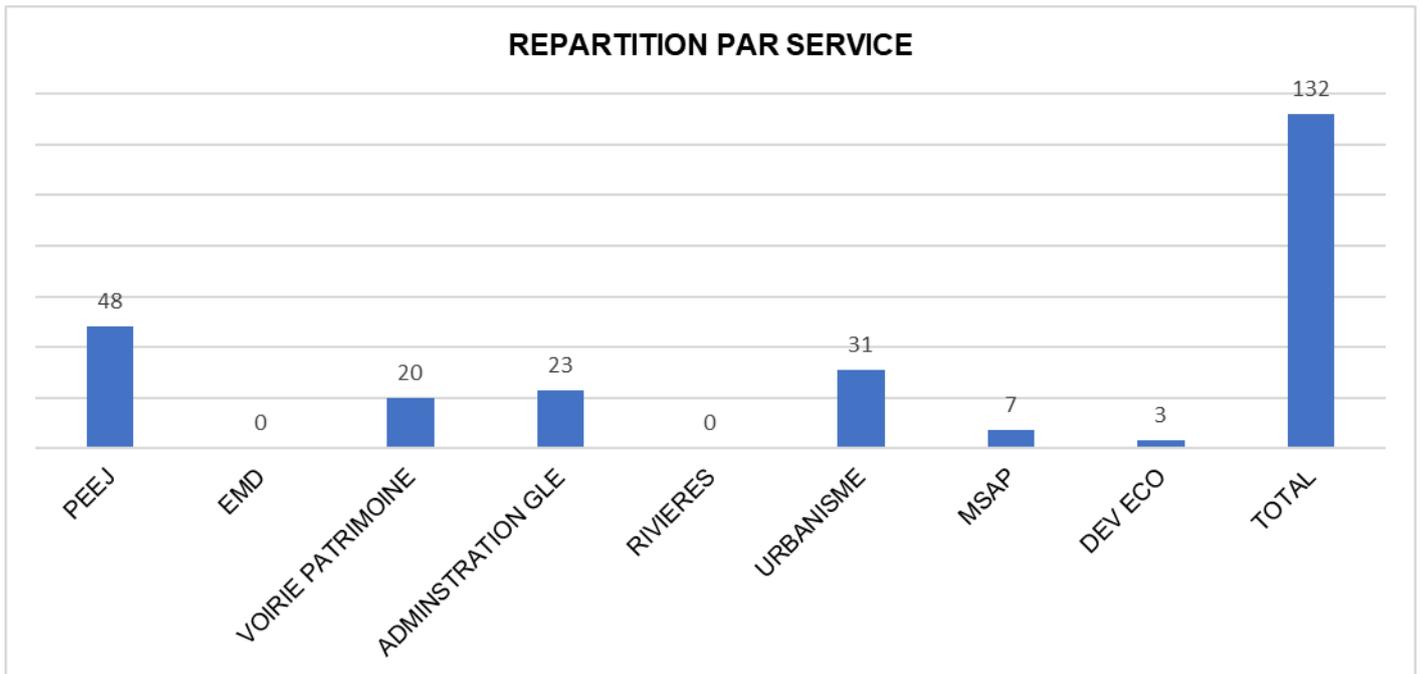
TOURISME (EPIC)

Décompte des jours d'absence - Répartition par type d'absence

| | |
|---|------------|
| Maladie ordinaire | 1646 jours |
| Accidents du travail et maladies professionnelles | 9 jours |
| Longue maladie, disponibilité d'office, grave maladie, maladie longue durée | 497 jours |
| Congés de maternité | 318 jours |

Répartition des absences, en nb de jours**Comparatif 2018/2019, en nb de jours**

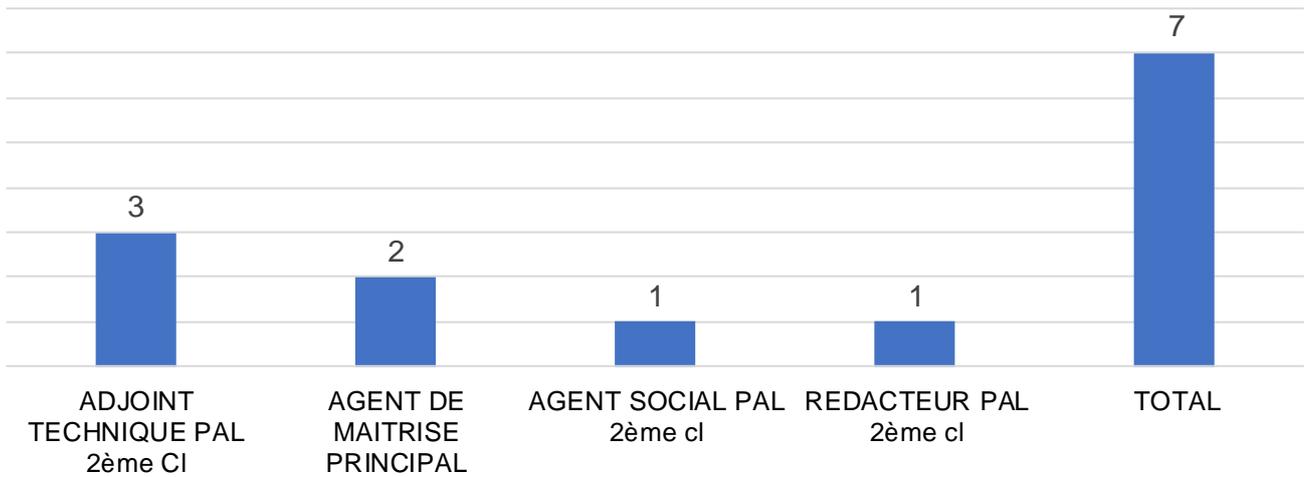
Entre 2018 et 2019, nous pouvons observer une nette augmentation des absences pour maladie ordinaire et longue maladie.



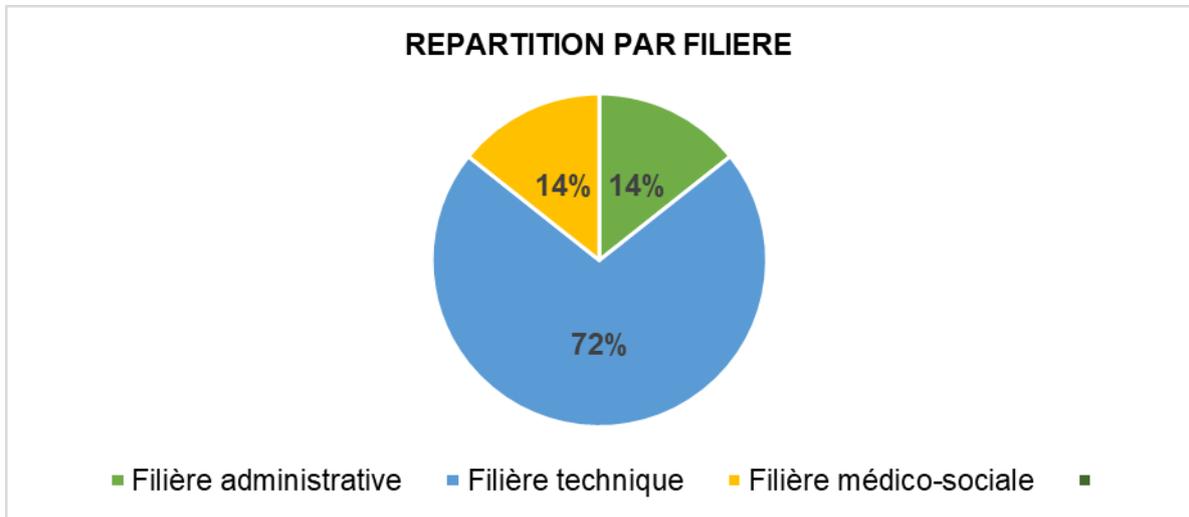
La diminution des demandes de formation s'explique par le fait qu'entre 2017 et 2018, le nombre de jours de formations suivi a doublé et, de ce fait, en 2019, les besoins ont été moindres.

• **Avancements de grade**

REPARTITION PAR GRADE, nb d'agents



REPARTITION PAR FILIERE

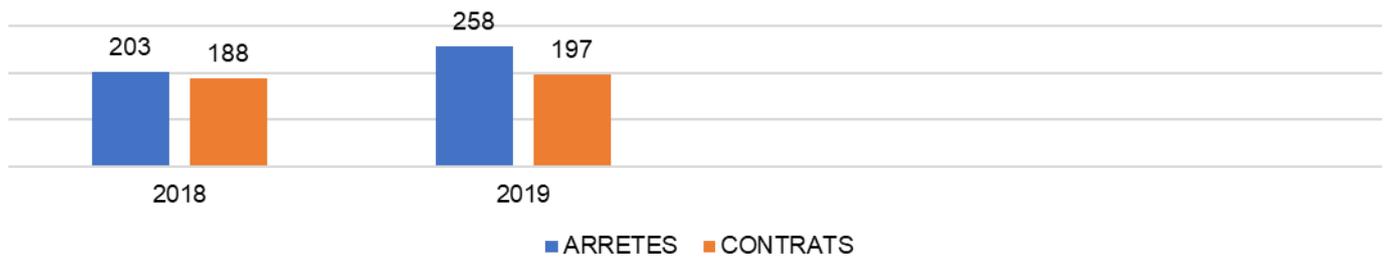


• **Actes réalisés sur l'année**

**258
ARRETES**

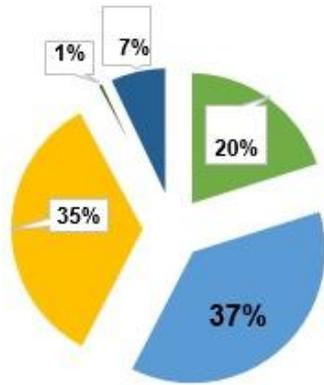
**197
CONTRATS**

Comparatif 2018/2019



• Charges de personnel

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2019



- CHARGES GENERALES
- CHARGES DE PERSONNEL
- AUTRES CHARGES
- CHARGES FINANCIERES
- DIVERS

Urbanisme – Instruction du Droit des Sols - Planification

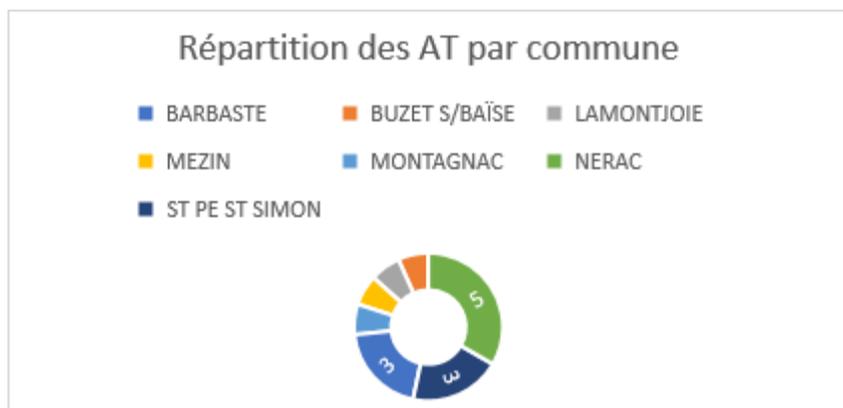
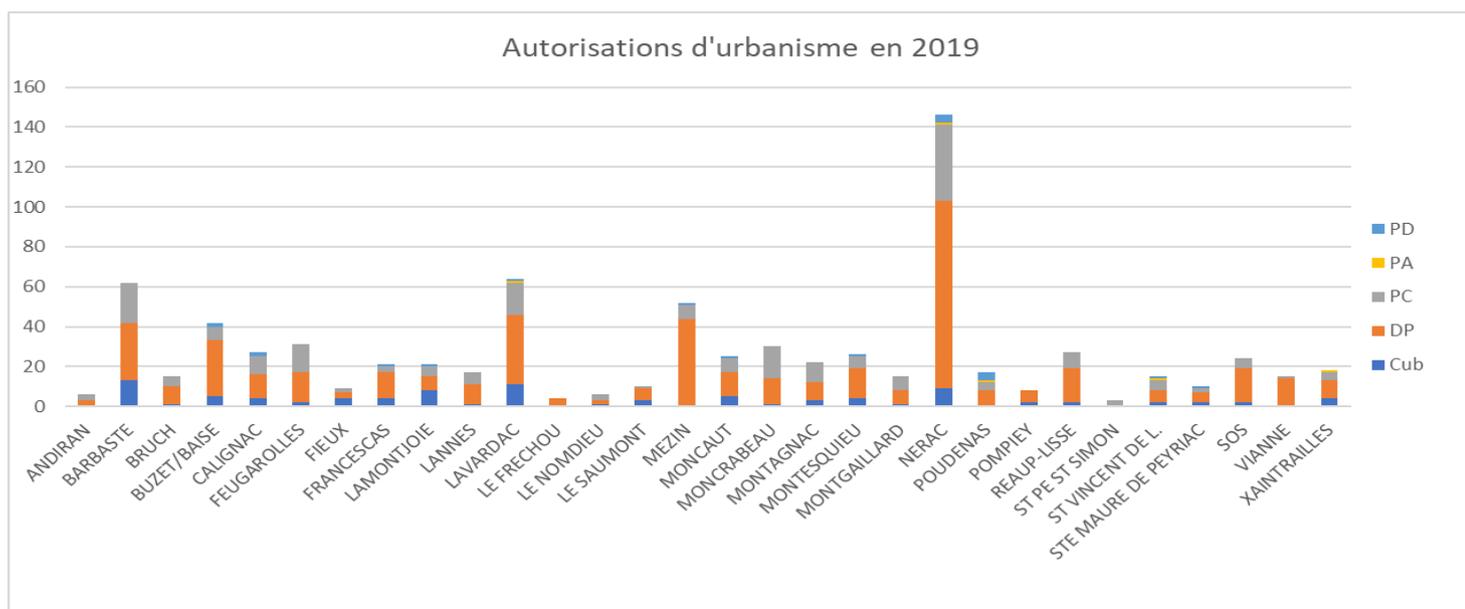
Effectif du service : 5 agents ETP

Le service urbanisme est composé de **5 agents à temps complet** :

- 1 responsable de service en charge de la planification
- 1 assistante administrative
- 2 instructrices autorisations du droit des sols
- 1 chargé de mission Habitat (OPAH/PIG)

• Autorisations du Droit des Sols (ADS)

794 dossiers traités en 2019



15 autorisations de travaux suite à des travaux sur des Etablissements Recevant du Public (commerces, crèche, ...)

Missions complémentaires :

- Renseignements auprès des élus et des administrés et accompagnement dans les projets.
- Accompagnement des maires dans les procédures administratives et/ou contentieuses liées aux autorisations d'urbanisme.
- Information régulière des mairies par l'envoi d'informations sur les nouveaux textes applicables et les mises à jour des documents (Plan de Prévention des Risques, Cerfa, ...).
- Rédaction, en relation avec les services, des autorisations d'urbanisme pour les biens d'Albret Communauté. Travail sur le dossier d'accessibilité des bâtiments intercommunaux avec l'architecte et les services concernés.

- Planification

PLU

- Toutes les procédures d'élaborations, modifications ou révisions ont été achevées en 2019
- Organisation, participation à l'élaboration de l'ensemble des documents d'urbanisme
- Accompagnement des mairies dans la réflexion sur l'évolution de leur document d'urbanisme
- Suivi financier de l'ensemble des procédures de planification

PLUi

- Prescrit au Conseil Communautaire le 26 décembre 2019

SCoT

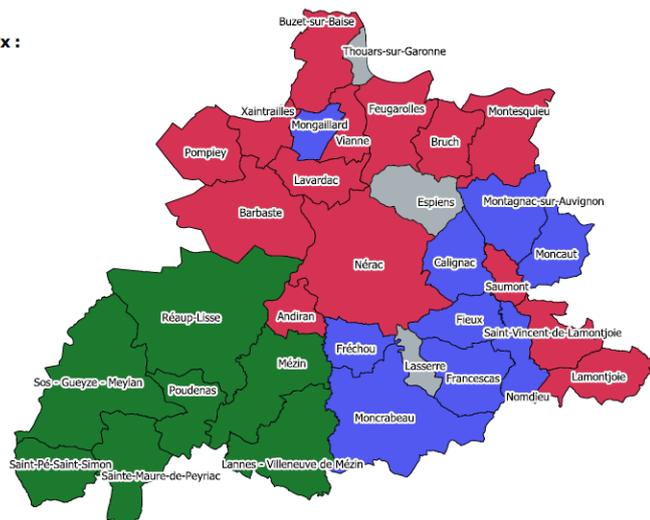
- Approuvé le 10 octobre 2019



Statut des documents d'urbanisme communaux sur le territoire d'Albret Communauté

Documents d'urbanisme communaux :

- Pas de document en cours
- Carte communale
- PLU
- PLUi



Carte réalisée en mars 2020 par Albret Communauté
Source : IGN, 2015



0 5 10 km

- Perspective 2020 du service Urbanisme-Aménagement du Territoire

- Planification : lancement de l'étude du PLUi de l'Albret, et adaptation potentielle des PLU en cours pour des projets d'intérêt général.
- Organisation de réunions avec les secrétaires de mairie tous les trimestres pour faire le point sur le fonctionnement et les évolutions réglementaires.

SOLDE OPAH - DOSSIERS AGREES EN 2019

| | montant travaux TTC | subv ANAH | subv CCAC | subv autres |
|--|------------------------|--------------------|------------------------|-------------------|
| Propriétaires occupants : 8 logements | 154 838,59 € | 64 019,48 € | 7 257,68 € | 5 768,00 € |
| Propriétaires bailleurs : 1 logement | 84 925,66 € | 28 424,15 € | 3 846,31 € | |
| TOTAL | 239 764,25 € | 92 443,63 € | 11 103,99 € | 5 768,00 € |

- **Perspectives 2020 Habitat**

- Programme d'Intérêt Général (PIG) lancé avec les mêmes caractéristiques que l'ancienne OPAH (2014-2019).
- Lancement d'un Plan Local de l'Habitat (PLH), parallèlement au PLUi.
- Travail sur la mise en place en 2021 d'une ORT, Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain (OPAH-RU).

Aménagement et Développement Economique

Effectif du service : 4 ETP

• Mission du service

Participer à toute réflexion ou à toute action de nature à favoriser le développement économique et territorial du territoire, ainsi que son autonomie énergétique.

On y traite :

- Du **développement économique et du tourisme**, comprenant tout ce qui relève des zones d'activités et de la politique locale du commerce, de la promotion du tourisme par le biais de l'Office de Tourisme, du déploiement du Très Haut Débit, et de la santé ;
- Du programme **Territoire à Energie Positive (TEPOs)** comprenant notamment le soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie, le développement du photovoltaïque et la mobilité ;
- Des **procédures contractuelles**, comme la mise en place, la gestion et le suivi du programme européen LEADER, et de la contractualisation avec la Région par le biais du Contrat de Dynamisation et de Cohésion, du Contrat de ruralité, ...

Toutes ces dimensions sont étroitement liées de manière à ce que le service puisse intervenir en faveur du développement et du soutien à la vie locale.

• Activités du service - Développement Economique et Tourisme

○ Zones d'activités : aménagement (en partenariat avec les services techniques), commercialisation et acquisitions foncières

- Extension de la zone d'activités de « Cugnérayres » à LAVARDAC par l'acquisition de 96 ares 40 centiares de terre dans le prolongement de la zone, pour un montant de 13 000€
Aménagement d'un giratoire permettant la desserte secondaire de la zone par les services techniques (permis d'aménager et réalisation 2020)

- Déploiement de la signalétique commune aux 17 zones d'activité pour une meilleure identification visuelle (totems et panneaux de relevés d'informations et de services)

Coût : 55 792€
Subvention DSIL : 16 114€
Reste à charge : 39 678€



- Commercialisation de :

- 1 atelier-relais sur MEZIN pour 50 000€
- 1 lot sur la ZA de « Comblat » à BARBASTE (le dernier lot) pour un montant de 9 328€ permettant l'extension du garage attenant
- 1 lot sur le lotissement « La Fontaine » à XAINTRAILLES pour un montant de 35 425€
- *en cours* : la résiliation de 2 baux à construction concernant les anciens gîtes à vocation touristique sur FEUGAROLLES et sur ST-PIERRE-DE-BUZET (finalisation des ventes et résiliations en 2020). Recette attendue en 2020 : 39 000€

- Préparation des dossiers de demandes de subvention et du marché public relatif à la modernisation du port de NERAC par la fourniture et la pose :
 - d'un système automatisé de bornes de distribution d'énergie (eau et électricité) avec paiement par carte bancaire
 - d'un système d'accès privé aux sanitaires
 - de panneaux d'information
 - de nouveaux oriflammes
 (subventions obtenues Région et Département)
Réalisation 2020

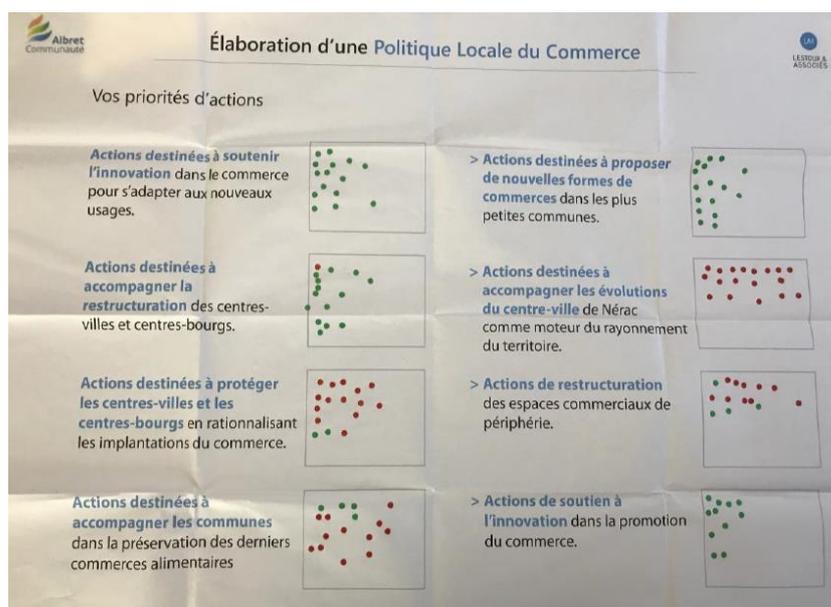


○ Politique locale du commerce

Le 18 novembre 2018, s'était tenue une conférence au cinéma Le Margot sur la revitalisation des cœurs de villes et villages, et la redynamisation commerciale « Préparer les centres-villes de demain », conférence ouverte à tous, et animée par David Lestoux, expert en stratégie commerciale.

Les réflexions prévues par la Loi NOTRe sur la politique locale du commerce et les actions d'intérêt communautaire ont été lancées le 6 juin 2019 au Centre Haussmann, afin de doter le territoire d'un *diagnostic*, d'une *stratégie* et d'un *plan d'actions* relatifs aux évolutions commerciales.

Un questionnaire adressé aux communes en août et septembre, puis un séminaire « Elus », organisé le 4 décembre 2019 à la Mairie du NOMDIEU, ont permis de recueillir l'avis des maires et de définir ainsi plus précisément la compétence « politique locale du commerce » d'Albret Communauté.



○ Partenariats avec l'Office de Tourisme de l'Albret

- Participation à l'élaboration du diagnostic touristique et mise en commun de données
- Groupe de réflexion sur l'émergence d'une filière « métiers d'art » sur l'Albret en partenariat avec la Chambre de Métiers et l'association des artisans d'art : projet d'élaboration d'un circuit touristique « métiers d'art », réservation d'un lieu « galerie et ateliers » dédié à l'exposition des œuvres d'artistes et artisans d'art, ...

○ Très Haut Débit

Le déploiement du THD se poursuit sous la maîtrise d'ouvrage du Syndicat Mixte Lot-et-Garonne Numérique. Les travaux d'une première plaque Calignac- Nérac sont en voie de finalisation.
Coût annuel : 37 000€ jusqu'en 2023, année de couverture totale du territoire.

➤ Contrat Local de Santé de l'Albret (CLS)



Le CLS est un document d'orientation et de programmation établi pour 3 ans, qui définit des actions locales portant sur la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins et l'accompagnement médico-social. Signé en 2017 par Albret Communauté et ses 12 partenaires (ARS, CPAM, MSA, Centre Hospitalier, ...), 6 thématiques principales et 20 actions y ont été inscrites.

Bilan 2019 : dernière année de mise en œuvre des actions du CLS.

➤ Maison de Santé Pluriprofessionnelle de l'Albret (MSP)



La MSP a ouvert ses portes en janvier 2017, et comprend 12 professionnels de santé permanents (2 médecins généralistes, 9 infirmiers, 1 sage-femme, 1 psychologue, 1 orthophoniste, 1 orthoptiste), ainsi que des permanences ponctuelles (dermatologue, psychomotricienne, endocrinologue).

Le service fait le lien entre les professionnels et la collectivité (baux locatifs, loyers, clefs, ménage, ...), et accompagne le Pôle de Santé, notamment dans son action relative à la démographie médicale (actions de promotion de la MSP et du Pôle de Santé, rencontre avec les étudiants en médecine, ...).

• Activités du service - Programme « Territoire à Energie Positive »

La collectivité est engagée dans une démarche ambitieuse de transition énergétique. Accompagnée par l'ADEME et la Région Nouvelle-Aquitaine, elle fait partie d'un réseau de 23 collectivités labellisées « Territoire à Energie Positive » (TEPOS). **Cette démarche vise, d'ici à 2050, à couvrir la consommation de notre territoire par des énergies renouvelables locales.** Très concrètement il s'agit d'ici à 2050 de :

- Réduire de 23% les consommations d'énergie
- Couvrir 50% des consommations d'énergie par la production d'énergies renouvelables locales.

L'aide financière de la Région et de l'ADEME a permis le **recrutement de deux chargés de mission TEPOS** en 2018, qui coordonnent, en lien avec les autres services et les élus, la démarche de transition énergétique.

Un enjeu commun et des actions concrètes pour tous : cette démarche nécessite la participation et la mobilisation de tous les acteurs du territoire : communes, entreprises, agriculteurs, associations, particuliers, ... Elle permet la réalisation d'économies, grâce à la rénovation énergétique des bâtiments et aux modes de transports alternatifs à la voiture individuelle, et le gain de ressources fiscales grâce au développement des énergies renouvelables. La transition énergétique permet également le développement de la compétitivité des entreprises locales, l'amélioration de la qualité de vie des habitants et l'attractivité de notre territoire.

Deuxième année du programme d'actions de 3 ans (2018/2020), 2019 a permis la réalisation de nombreuses études, le lancement de nouveaux dispositifs et services à la population, tout en continuant à développer des actions engagées en 2018.

○ Actions pour réaliser des économies d'énergies

- Les économies d'énergie, suite aux travaux de rénovation énergétique, issues de l'opération collective TEPCV de 2018 ont été mesurées. Albret Communauté a réduit de 103 100kWh sa consommation de chauffage, soit une économie de 9 090€/an (jusqu'à 54% et 56% d'économie pour la structure multi-accueils de Nérac et le RAM de Mézin).
- Grâce aux opérations sur l'Eclairage Public réalisées en 2018 et 2019 par les communes, **78% des 4721 points lumineux du territoire ont été rénovés.** Les économies d'énergie engendrées sont

estimées à **1 019 000kWh**, soit une réduction de la facture globale du territoire à plus de **112 000€/an**.

- Des **conseils en orientation énergétique** (COE) ont été réalisés pour accompagner 4 communes dans la réduction de leur consommation d'énergie. Les factures d'énergie des communes ont été analysées afin de détecter les bâtiments les plus énergivores et d'identifier les actions, simples et économiques, à mettre en œuvre. Les communes désirant effectuer des travaux de rénovation de bâtiments communaux ont été accompagnées afin de mobiliser des aides financières existantes (notamment Certificats d'Economie d'Energie (CEE)).
- Les audits énergétiques réalisés lors des COE ont permis de constater que les équipements d'éclairage intérieur des bâtiments communaux étaient énergivores. Une opération collective de rénovation de ces équipements sera proposée en 2020, sous forme de groupement de commande.
- Les communes de Montagnac-sur-Auvignon et de Sos ont également été accompagnées pour le changement de véhicules thermiques par des véhicules électriques (Goupil et Kangoo).



- Guichet Unique d'information : côté particuliers, près **450 habitants du territoire ont pu bénéficier de conseils dans le cadre de leur projet de travaux de rénovation énergétique**. Les conseils sont dispensés par téléphone ou sur rendez-vous et portent sur les dispositifs existants, les aides financières mobilisables, la logique de travaux, la mise en lien avec les interlocuteurs privilégiés (ADIL, Espace Info Energie, ...).

- **Dorémi** est un dispositif national qui existe depuis près de 10 ans. Il a pour objectif de favoriser la réalisation de **rénovations complètes et performantes** des logements. Ce type de rénovation permet de diviser par 8 la consommation de chauffage par le traitement de tous les postes :



isolation de la toiture, des murs, du plancher, système de chauffage et ventilation performants, ... L'avantage de ce dispositif est qu'il passe par la constitution de groupements d'artisans locaux. Ces artisans, volontaires, sont formés par Dorémi aux solutions techniques à mettre en œuvre ensemble pour atteindre la performance visée (bâtiment basse consommation). Les ménages s'engageant dans ce projet de rénovation bénéficient d'un accompagnement technique et financier tout au long du chantier, et d'un échange régulier avec un interlocuteur unique.

Rencontre avec les artisans de l'Albret le 19 novembre 2019 en présence des organisations professionnelles (FFB, CAPEB) et de DOREMI.

- **Commande et diffusion d'ampoules LEDs** aux entreprises du territoire. Près de 3000 ampoules LEDs (spots et tubes) ont été commandées **pour une quarantaine d'entreprises du territoire**. Gratuit grâce au dispositif des certificats d'économies d'énergies, l'installation de cet éclairage économique a permis la réalisation d'économies financières non négligeables !

- **Actions pour développer les énergies renouvelables locales**

Afin d'atteindre l'objectif fixé en matière de production d'énergies renouvelables d'ici 2030 et répondre aux usages du territoire, plusieurs sources de production doivent être développées :

- Production d'électricité : photovoltaïque, hydroélectricité
- Production de chaleur et gaz : chaudière à bois, solaire thermique et méthanisation
- Production de carburant : issue de la filière électrique (Batterie ou hydrogène) ou du gaz (BioGnv)

Hydroélectricité : à l'instar de l'étude réalisée en 2018 concernant le moulin du Point Vieux de Nérac, le potentiel de production hydroélectrique du moulin des Tours a été étudié en 2019. Avec déjà 4 moulins en production et 3 autres en cours d'étude par des investisseurs privés, le nombre de centrales hydroélectriques sur le territoire pourrait être porté à 9 dans les prochaines années.

- **Méthanisation** : un projet de création d'une unité de méthanisation collective a vu le jour en 2019 : [Méthalbret](#). Suite aux réunions d'informations organisées en 2018 par Albret Communauté, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, un groupe de 9 agriculteurs des communes d'Andiran et de Mézin s'est constitué. Les études de faisabilités démontrent une rentabilité économique pour le développement du projet qui **présente un axe innovant : la première ligne d'alimentation de méthaniseur en bio de France**. Celle-ci offrira la possibilité d'épandre les digestats sur les cultures certifiées bio, ce qui est impossible aujourd'hui.
- **Energie solaire** : Cadastre solaire : afin de faire connaître [le cadastre solaire de l'Albret](#), site internet qui permet de découvrir le potentiel solaire de sa toiture, une visite d'installation photovoltaïque a été organisée en juillet à Nérac et a ressemblé une dizaine de ménages souhaitant passer au solaire.



Centrales photovoltaïques au sol : le potentiel d'installation sur des toitures n'étant pas suffisant pour atteindre l'objectif de production d'énergies renouvelables, il est nécessaire que des projets de centrales photovoltaïques au sol puissent être développés sur le territoire. De plus, de nombreux développeurs, conscients de l'opportunité financière que cela représente, démarchent régulièrement les propriétaires fonciers. Afin que le déploiement de ces centrales au sol se fasse de manière qualitative (emplacement, taille du projet, respect des normes paysagères et environnementales, ...), une Charte et une Feuille de route ont été élaborées en collaboration avec les parties prenantes des projets. Ces documents, visant à cadrer le développement de ces projets, ont été transmis aux développeurs. Un Comité de suivi composé d'agents et d'élus du territoire permettra d'assurer le suivi de chaque projet au regard de la Charte et de la Feuille de route.

- **Hydrogène** : de nombreuses recherches se tournent vers l'hydrogène, car c'est un vecteur d'énergie qui peut être utilisé de plusieurs façons : comme carburant, comme molécule de gaz (injectable dans le réseau de ville), comme système de stockage d'énergie ou encore dans les procédés chimiques industriels (son principal usage aujourd'hui). Il est dit « renouvelable » lorsqu'on utilise une source d'énergie propre pour le produire, ce qui serait le cas en utilisant l'électricité issue des centrales solaires au sol par électrolyse de l'eau. C'est dans ce contexte qu'une **étude sur le potentiel hydrogène** du territoire a été lancée grâce au soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine.
- **Chaudières fonctionnant au bois** : en collaboration avec les deux autres territoires TEPOS du Lot-et-Garonne (Bastides en Haut-Agenais Périgord et Confluent Coteaux de Prayssas), une demi-journée d'information a été organisée le 31 Janvier à l'attention des élus des territoires.

Cette manifestation a accueilli plus de 40 personnes et a permis de répondre aux interrogations concernant les sujets suivants :

- L'approvisionnement en bois et les filières de combustibles
- La technologie bois, les systèmes existants et les aides disponibles
- Exemples de Monflanquin, Aiguillon et Lagarrigue, communes équipées de chaudières bois
- Visite de la chaufferie bois de Lagarrigue, petit réseau de chaleur communal

Suite aux études d'opportunité de 2018, en 2019 :

- La commune de Xaintrailles a fait une demande de subvention pour installer une chaudière à bois en remplacement de sa chaudière au fioul, qui alimenterait la Mairie et l'école.
- La commune de Lavardac a finalisé son étude de faisabilité pour un réseau de chaleur.

En 2019, les communes de Francescas et de Moncrabeau ont réalisé des études d'opportunité pour des chaudières à bois.

Les particuliers sont aussi invités à remplacer leur chaudière fioul par des énergies renouvelables. Une plaquette d'information a spécifiquement été réalisée à cet effet.



Vous avez une chaudière fioul ou propane à changer ?

Pensez aux énergies renouvelables pour un confort à moindre coût !



o Actions en matière de mobilité

- **Aires de covoiturage** : portées par l'association Au fil des Séounes et financées par le programme LEADER, 14 aires ont été aménagées en Albret, afin de faciliter le covoiturage entre les habitants pour les trajets domicile/travail et du quotidien. Ces espaces dédiés permettent au passager d'y laisser son véhicule en toute sécurité.
- Démarrage d'un **Schéma Directeur Déplacements Doux**. L'objectif de cette étude, financée à 70% par l'ADEME, est de déterminer les aménagements et les services vélos qu'il serait nécessaire de développer sur le territoire afin d'inciter à la pratique du vélo dans les trajets du quotidien. Cette action s'inscrit dans le Plan national vélo, et vise à permettre l'atteinte de l'objectif fixé : que 4% des déplacements domicile/travail soient effectués en vélo en 2024.



- Mise en place de [Rézo Pouce](#). **Basé sur la solidarité, le partage et la convivialité, Rézo Pouce favorise la pratique de l'autostop (ou covoiturage spontané) pour les petits trajets du quotidien.** Près d'une centaine d'arrêts, où une personne peut attendre en toute sécurité, ont été définis, permettant aux habitants de toutes les communes de tester ce nouveau mode de déplacement, où le temps d'attente moyen n'est que de 6 minutes en milieu rural ! La mise en relation est aussi possible via l'application téléphonique, gratuite elle

aussi !

- **Challenge de la Mobilité** : le Challenge de la Mobilité est un temps fort en matière de mobilité. Organisé depuis 9 ans par l'ADEME à l'occasion de la semaine européenne de la Mobilité, ce challenge vise à :
 - Promouvoir auprès des actifs, pour leurs trajets domicile-travail, les modes de transports alternatifs à la voiture individuelle : marche, vélo, transports en commun, covoiturage.
 - Valoriser les bonnes pratiques en matière de mobilité, qu'elles soient le fait des salariés eux-mêmes, ou des établissements qui facilitent l'usage de modes alternatifs de leurs salariés.

Le concours est ouvert à tous les établissements (privés, publics, établissements scolaires...) implantés sur le territoire de l'Albret. La participation au Challenge est gratuite. En 2019, 5 structures y ont participé et c'est l'entreprise Danival qui a remporté le trophée de cette édition !



- **Procédures contractuelles**

- **Programme européen LEADER**

Trois Comités de programmation se sont tenus en 2019 afin d'intensifier la validation des plans de financement et permettre ainsi la réalisation des projets. Au 4 décembre 2019, *sur une enveloppe globale de 1 282 940€*, le taux de programmation des fonds FEADER pour le GAL Pays d'Albret se porte à 72,5%, contre 15,35% en 2018 (et *contre 17,93% à l'échelle nationale*). Cela concerne 14 actions. L'année 2019 a également permis d'obtenir les premiers paiements de fonds européens, soit 9,29% de taux de paiement, contre 0 en 2018, (et *contre 5,45% à l'échelle nationale*).

| Orientations stratégiques | | Projets programmés et engagés |
|---------------------------|---|---|
| N°1 | Développer une économie du bien-être | <ul style="list-style-type: none"> • « Cultiver son bien-être en mangeant local » (Chambre d'Agriculture 47) • Parcours santé-social intergénérationnel (Commune de Francescas) • Aménagement Scandibérique (Albret Communauté) • Aménagement parcours Canoë Gélise (Albret Communauté) • Parcours santé-social intergénérationnel (Commune de Lamontjoie) • Parcours santé-social intergénérationnel et réalisation de trois quais d'accostage (Commune de Lavardac) |
| N°2 | Stimuler et renforcer les solidarités sociales, générationnelles et territoriales | <ul style="list-style-type: none"> • Développer l'éco mobilité en Albret (Association Au Fil des Séounes) • Espace santé social intergénérationnel (Commune de Bruch) • « Cap Mobilité plus » en Albret (Agir Plus) |
| N°3 | Renforcer la qualité de l'accueil dans les hébergements touristiques | |
| N°4 | Coopération | |
| N°5 | Animation-gestion du programme | <ul style="list-style-type: none"> • 5 opérations de frais de fonctionnement |

Une candidature à l'appel à projet pour une dotation complémentaire a été déposée, et a permis l'octroi de 86 599€ supplémentaires sur le programme, sous réserve de l'accélération des paiements sur 2020.

- **Contrat de Ruralité**

Conclu pour une durée de 4 ans, le Contrat de Ruralité est un dispositif porté par le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET), permettant de coordonner l'action publique dans les territoires, et soutenir des projets en matière d'accessibilité aux services et aux soins, de développement de l'attractivité, de redynamisation des centres-bourgs, de mobilité, de transition écologique ou de cohésion sociale.



Bilan 2019 : 1 comité de suivi le 21 mai 2019

Projets retenus pour 2019 :

- Création d'une Aire d'Accueil des gens du voyage à Nérac (119 787 € de DSIL accordé)
- Réhabilitation du Centre Samazeuilh à Nérac (151 600 € de DSIL accordé)

○ **Contrat de dynamisation et de cohésion**

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique contractuelle régionale, plusieurs rendez-vous ont concerné l'Albret et la Région Nouvelle-Aquitaine : un premier Comité de pilotage s'est réuni le 11 juillet 2019 au Centre Haussmann au cours duquel les services de la Région ont présenté le diagnostic du territoire avec une approche fondée sur les flux de revenus. L'Albret y est décrit comme répondant au modèle de développement « social-retraite-pendulaire », qui présente un certain nombre de fragilités.

Deux Comités techniques se sont tenus les 13 août et 9 octobre 2019, et un atelier « passage à l'action » le 11 septembre 2019 à VIANNE a permis une large concertation auprès d'acteurs publics et privés, et l'identification des actions clés et chantiers de développement :

- Axe 1 : valoriser les atouts patrimoniaux du territoire et renforcer son économie touristique
- Axe 2 : renforcer l'offre de formation, de services et de commerces soutenant l'économie présentielle et vecteur de cohésion sociale
- Axe 3 : accompagner la transition agroécologique et énergétique du territoire et protéger sa biodiversité

Clôture lors du Comité de pilotage final du 14 octobre 2019 aboutissant à la signature du Contrat de territoire nous assurant du concours financier de la Région, dans les limites du cadre fixé.

○ **Contrat de revitalisation Syngenta**

Suite au licenciement de 12 personnes par l'entreprise Syngenta en 2017, l'Etat (la DIRECCTE) a imposé la mise en place d'un Plan de Sauvegarde de l'Emploi. Par cette convention, Syngenta s'est engagée à investir 50 000 € sur le territoire, pour favoriser la création d'emplois.

Bilan 2019 : 2 réunions les 16 mai et 10 décembre 2019 et solde de l'enveloppe (27 acteurs économiques concernés, et 18 emplois créés ou sauvegardés). Bilan définitif attendu pour 2020.

Hydraulique (Rivières et GEMAPI)

Effectif du service : 3 agents ETP

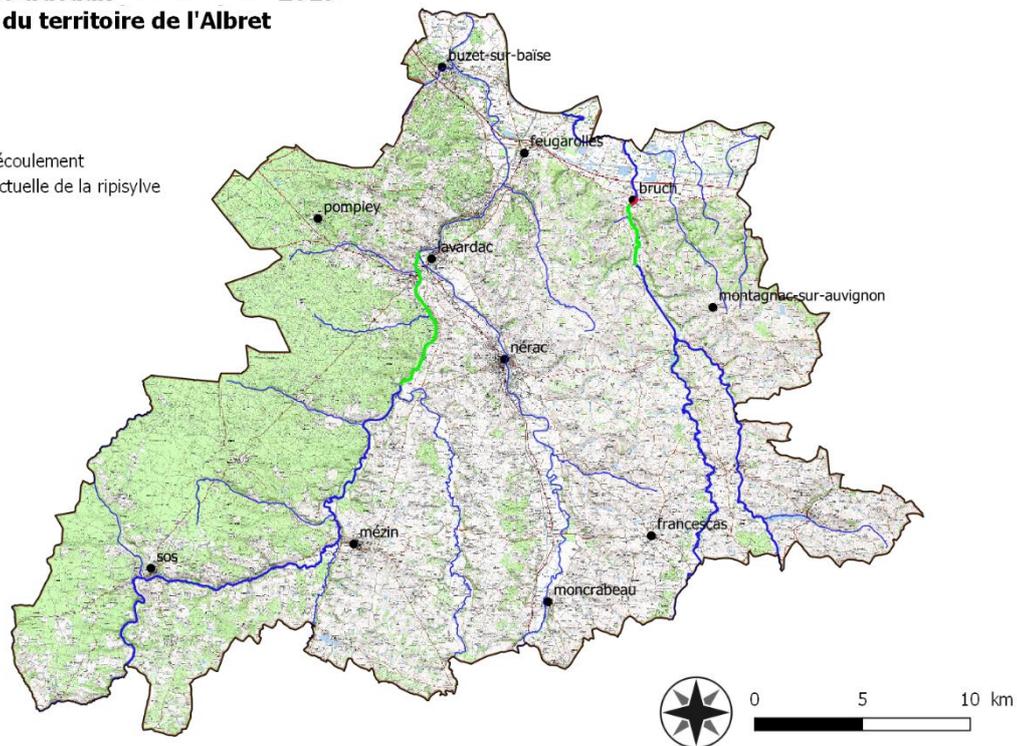
- Travaux de restauration ponctuelle de la ripisylve

Localisation des travaux réalisés en 2019
sur l'ensemble du territoire de l'Albret

Légende

Travaux par type

- Diversification d'écoulement
- Restauration ponctuelle de la ripisylve



Restauration ponctuelle de la ripisylve

| Bassin | Rivière | Voie | Nature | Entreprise | Linéaire | Coûts (TTC) |
|--------------|----------|-----------|-----------|--------------------|-------------------|-----------------|
| Gélise | Gélise | Fluviale | Ripisylve | Cerf Environnement | 14 700 mlb | 22 380 € |
| Auvignon | Auvignon | Terrestre | Ripisylve | BioTopServices | 5 200 mlb | 6 840 € |
| Total | | | | | 19 900 mlb | 29 220 € |

- Désembâclement

Une douzaine d'encombres dans le lit des cours d'eau ont pu être retirés grâce au marché à bons de commande passé en 2018 avec l'entreprise Thiers TP de Fieux. Le tout pour une somme totale de 17 602€ TTC en 2019.



Secteur Gélise : A gauche : traitement d'espèces envahissantes exotiques / A droite : matériel utilisé

• Restauration morphologique de l'Auvignon à Bruch (28 860 € TTC)

Cette année, Albret Communauté a mené une action innovante en termes de restauration écologique sur l'Auvignon au niveau du bourg de Bruch.

Les travaux de restauration physique de la rivière consistent à créer des banquettes en galets/cailloux. Durant les plus basses eaux (de juillet à octobre au minimum), le débit est concentré dans des chenaux préférentiels au lieu de s'étaler sur toute la largeur du lit initial. Les objectifs sont multiples :

- Créer un lit préférentiel en basses eaux pour dynamiser les écoulements,
- Diversifier les types d'écoulements : secteurs lents, courants, profonds, moins profonds,
- Favoriser les services écosystémiques : auto-curage, auto-épuration et dilution,
- Favoriser la faune aquatique en créant des habitats plus diversifiés.

En hautes-eaux, les banquettes sont immergées et une circulation d'eau persiste à l'intérieur des matériaux. C'est pourquoi les aménagements s'effacent en cas de crue et n'accroissent pas les débordements.



Exemple de banquettes créées

Ces travaux en rivières sont **subventionnés** à hauteur de **80%** par **l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, le Conseil Départemental du Lot-et-Garonne et la Région Nouvelle-Aquitaine.**

- **Etude de connaissance concernant le système de préventions des inondations de la Baïse (61 530 € TTC)**



Crue de Baïse, décembre 2019

L'étude, démarrée en 2019, porte sur la caractérisation des digues de Baïse et de Garonne sur les communes de Buzet-sur-Baïse et de Thouars-sur-Garonne.

Son principal objectif est de mieux connaître les ouvrages existants : hauteur, constitution, état des digues, fossés drainants et autres ouvrages hydrauliques de types clapet anti-retour.

A l'issue de cette étude, Albret Communauté devra définir un système d'endiguement qui lui permettra de garantir la protection d'une zone définie pour une occurrence de crue précise.

- **Elaboration en interne d'un programme d'actions sur le bassin versant de la Baïse**

En 2019, le diagnostic des cours d'eau et du bassin versant de la Baïse s'est poursuivi avec la rédaction de l'état des lieux / diagnostic (phase 1), qui a pu être présenté aux partenaires techniques et financiers en Comité Technique le 17 janvier 2020 puis en Comité Baïse le 6 février 2020.

Le 11 octobre 2019, une visite de la station de potabilisation de l'eau à « Nazareth » (Nérac) a également été organisée pour les membres du Comité Baïse et les membres de la Commission environnement. Cette visite avait pour but de sensibiliser les élus sur l'importance de la qualité de l'eau de Baïse et de prendre conscience des problématiques qui s'y rattache : présence en excès, notamment lors de forts épisodes pluvieux, de matières en suspension, de nutriments tels que l'azote et de produits phytopharmaceutiques ou dérivés (par exemple le métolachlore, dérivé d'un herbicide).

La qualité de l'eau de Baïse est un des enjeux principaux du bassin.

- **Animation du site Natura 2000 de la Gélise**



Colonie de Murin à oreilles échanrées

En 2019, **un projet d'inventaire des gîtes à chauves-souris** a été mis en place. Ce projet, non prévu à l'origine, s'est décidé en cours d'année avec les structures partenaires. Il s'agit d'un projet d'envergure, très intéressant car il a permis à la fois de découvrir de nouvelles espèces non citées dans le formulaire standard de données du site Natura 2000 de la Gélise, et donc d'améliorer les connaissances, mais aussi de sensibiliser les propriétaires et les communes. Ces nouvelles données permettront de mieux préserver les chauves-souris, et notamment les colonies de reproduction du site Natura 2000 de la Gélise.

Ainsi, ce projet a permis :

- **la découverte de 4 nouvelles colonies de reproduction de chauves-souris**, abritant 330 individus (Grands Rhinolophes, Murins à Oreilles échanrées et Oreillard) sur le territoire de l'Albret (dont 3 dans le site Natura 2000 de la Gélise),
- **la découverte de 27 sites abritant des chauves-souris** (individus isolés) sur le territoire de l'Albret (6 dans le site Natura 2000 de la Gélise).

Afin de communiquer sur ces actions, un flyer a été édité et distribué à toutes les communes du territoire d'Albret Communauté pour diffusion aux particuliers (impression à 1000 exemplaires par IPS pour un montant de 172,80 €, financé à 80 % par l'Europe et l'Etat).

Ce projet est associé à un autre projet d'envergure mené à l'échelle de l'Albret qui consiste à **replanter des haies** pour lutter contre l'effondrement des talus et restaurer les continuités écologiques. L'intérêt de ce projet pour les chauves-souris est l'amélioration des connectivités entre les différents sites utilisés (territoires de chasse, gîtes estivaux, gîtes hivernaux...).

Ainsi :

- **3 km de haies ont été plantés** en bordure de route sur les communes de Xaintraillies, Lamontjoie, Saint-Vincent-de-Lamontjoie, Francescas et Andiran. Ceci représente un montant de 13 088 €, financé à 60 % par la Région Nouvelle-Aquitaine.

Les autres actions menées en 2019 sont en cohérence avec le programme prévisionnel et les grands axes établis lors des derniers Comités de pilotage. Elles concernent :

Les actions de communication et de sensibilisation

- mise à jour du **site Internet**,
- réédition de la **plaquette d'information** en 1000 exemplaires par Heliolux pour un montant de 219,48 € TTC (financé à 80 % par l'Europe et l'Etat),
- parution de **2 articles dans les journaux locaux** concernant les actions menées sur le site,
- parution d'au moins **2 articles dans les bulletins municipaux** des communes concernées par le site Natura 2000 de la Gélise,
- réalisation d'une **interview** sur l'antenne d'Espoir FM,

encadrement d'une randonnée nature pour la Garenne Partie de Nérac, touchant une quinzaine de personnes,

- animation d'un stand pour la Garenne Partie,
- organisation d'une **réunion d'avancement** avec les élus référents du bassin versant de la Gélise dans le Lot-et-Garonne,
- intervention auprès de **13 établissements scolaires** du territoire, soit environ 450 élèves,
- informations et actualités régulières données aux communes concernées par le site Natura 2000 de la Gélise (27).



Mise en valeur du site de Réaup-Lisse : création d'une mare pédagogique, coupe des rejets de peupliers, installation de tables de pique-nique et d'un panneau Natura 2000 par les jeunes de la maison des jeunes de Lavardac

Les actions de contractualisation

- **1 contrat Natura 2000 non agricole non forestier** a été signé et mis en œuvre, pour un montant de 4005 € (sur 5 ans), subventionné par l'Europe (fonds FEADER) et l'Etat (ministère de l'environnement), consistant à dévier une partie de l'eau de la Gueyze vers son lit originel afin de diversifier les écoulements et les habitats,
- **2 agriculteurs** se sont engagés dans une/des MAEC (Mesure Agro-Environnementale et Climatique), pour une surface de 11,81 hectares et un montant de 17 266,05 € (sur 5 ans), subventionné par l'Europe (fonds FEADER) et l'Etat (ministère de l'Agriculture).
Afin de communiquer sur les MAEC 2019, une plaquette d'information a été envoyée à tous les agriculteurs concernés.



Contrat Natura 2000 sur la Gueyze : restauration d'un bras annexe

L'aide technique

- **10 propriétaires** ou porteurs de projet ont été rencontrés afin d'apporter des conseils sur les actions qu'ils souhaitent mettre en place dans le site Natura 2000 de la Gélise et/ou les appuyer pour les évaluations des incidences

L'amélioration des connaissances

- observation d'un **Gomphe de Graslin** (libellule inscrite aux annexes 2 et 4 de la directive habitat-faune-flore : espèce d'intérêt communautaire nécessitant une protection stricte) sur une zone non identifiée dans le document d'objectifs.



Gomphe de Graslin

Les actions diverses

- actions de veille,
- suivi des actions,
- animation de réseau,
- gestion administrative et financière.

Cout de la mission (salaire, charges, frais et communication) : **42 052,64 € TTC**

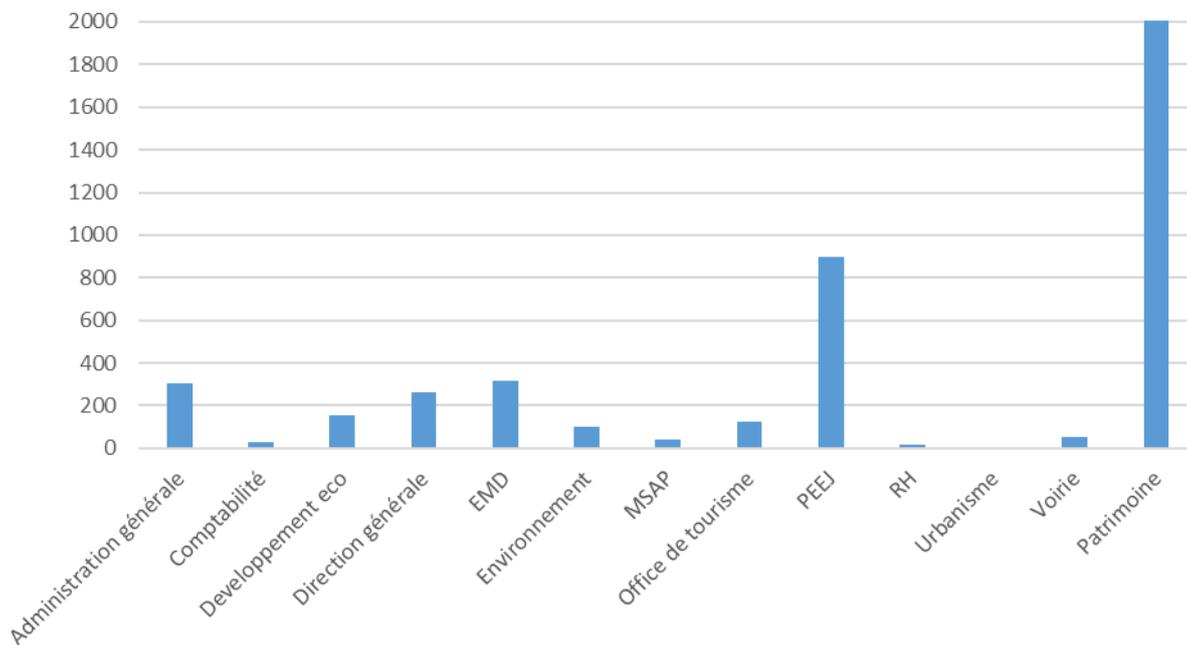
Effectif du service : 4 agents ETP

• Missions du service

- Gérer l'ensemble du patrimoine végétal (espaces verts et chemins de randonnée).
- Gérer et améliorer l'ensemble du patrimoine bâti.
- Veiller au maintien des conditions optimales d'utilisation du patrimoine bâti de la collectivité.
- Organiser, réaliser et coordonner aux plans technique, administratif et financier l'exécution des travaux dans les meilleures conditions de délais et de coûts.

Somme de nb h/agents

Demandes par services



• Quelques chiffres

- Entretien **300 km de chemins** de randonnées répartis en trois secteurs.
- Entretien de près de **9 ha d'espaces verts**.
- Suivi, entretien et réparations d'**une trentaine de bâtiments**.
- Entretien de **15 zones d'activités et du port de Nérac**.
- En 2019 : **419 interventions** réalisées pour **5370 heures-agents** (hors chiffrage, achat de matériel, temps de trajet et travail administratif)

Réseau de chemins de randonnée

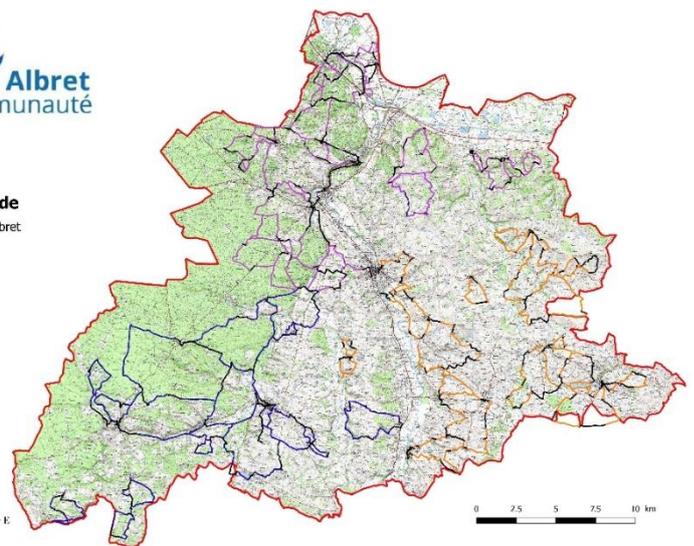


Légende

Rando_albret
 Chemin
 Route
 Chemin
 Route
 Chemin
 Route



0 2.5 5 7.5 10 km



| | | Dépenses 2019 |
|----------------|-------------------------|---------------|
| Fonctionnement | Matériel | 11 575 € |
| | Bâtiments | 82 483 € |
| | Chemins de randonnée | 52 418 € |
| | Espaces verts | 15 107 € |
| Investissement | Aire des gens du voyage | 158 000 € |
| | LudoParc | 185 807 € |
| TOTAL | | 505 390 € |

- Exemples de réalisations en régie

- Démontage d'un gîte à Feugarolles



- Installation de 6 bornes de recharges pour véhicules électriques



- Déménagement et installation de tous les services au Centre Haussmann
- Installation de l'école de Danse à la Maison Aunac
- Entretien des chemins de randonnée du Nord de l'Albret, ...

Effectif du service : 30 agents ETP

- **Effectifs du service**

Le service voirie compte au total 29.5 agents sous la responsabilité du Directeur des Services Techniques, répartis comme suit :

Equipe d'encadrement technique et administrative : 4.5 agents

- 1 agent responsable administratif,
- 1 agent encadrant des équipes techniques,
- 1 référent documents techniques et suivi des travaux externalisés
- 1 référent ouvrages d'art
- 1 assistante administrative (mi-temps sur le service).

Equipes techniques : 24 agents répartis sur 3 sites :

- 8 agents d'exploitation de la voirie dont 1 chef d'équipe à Vianne,
- 8 agents d'exploitation de la voirie dont 1 chef d'équipe à Mézin,
- 8 agents d'exploitation de la voirie dont 1 chef d'équipe à Francescas.

Mécanique : 1 agent en charge de la flotte de véhicules d'Albret Communauté.

- **Travaux sur chaussée**

| | Surfaces | Coût | Nbre d'interventions |
|----------------------------|------------------------|-----------|----------------------|
| Enduit | 148 645 m ² | 184 531 € | 59 |
| Réparations Locales | 173 155 m ² | 365 315 € | 282 |
| PAT (Point à temps) | 38 720 m ² | 50 509 € | 287 |

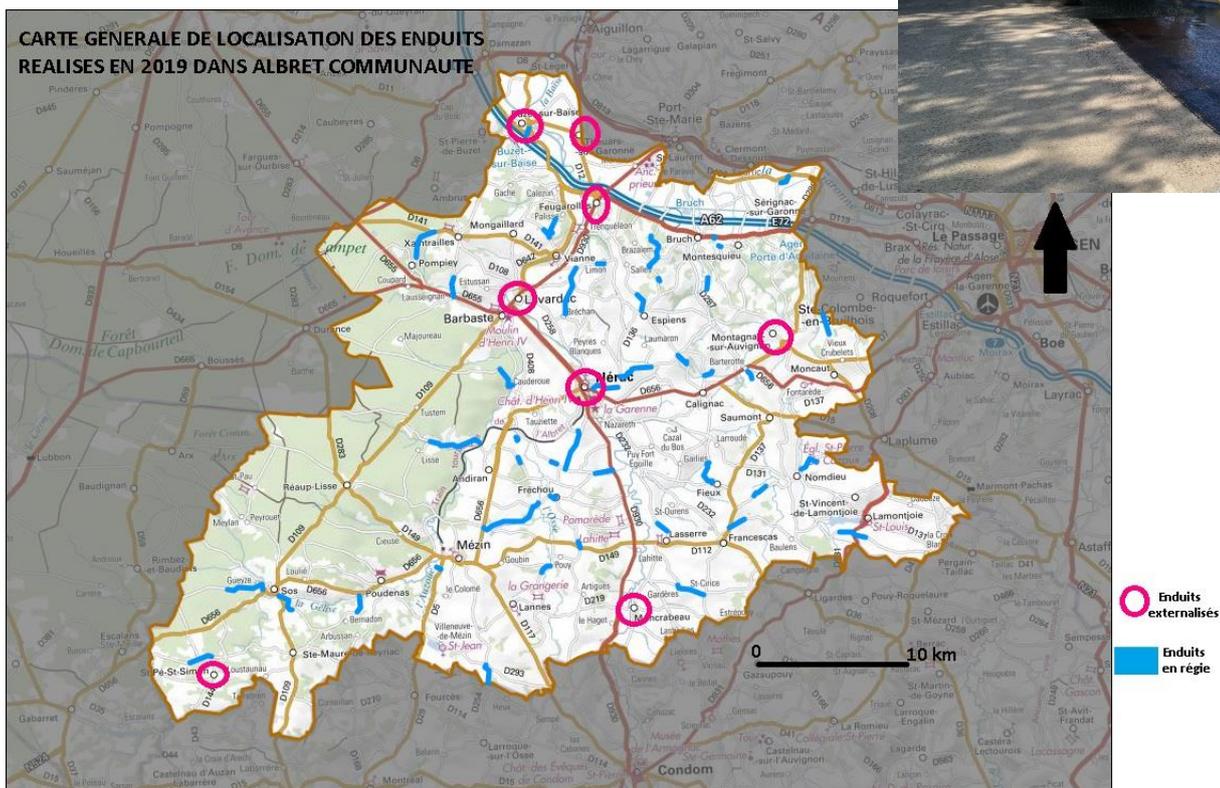
Enduits externalisés :
Réalisés en agglomération

Rues : 7730 m², soit 2.57 km
Places et Parking : 5525 m²

Coût 2019 : 33 862.00 € TTC



CARTE GÉNÉRALE DE LOCALISATION DES ENDUITS RÉALISÉS EN 2019 DANS ALBRET COMMUNAUTÉ



• Signalisation horizontale

Continuité du marché passé en 2018 avec l'entreprise Soltechnic.

Le budget alloué est de 30 000 € HT/an, soit 36 000 € TTC.

En 2019, un avenant de 7200 € TTC a été conclu pour une meilleure concordance entre les travaux d'enduits et le marquage au sol.



• Fauchage

Continuité du marché sur 4 ans (2018-2022).

Rappel montant TTC 2019 : 214 184.41 €

2 entreprises interviennent sur le territoire : la SAS Bainée sur les pôles de Mézin et de Francescas et l'entreprise GISCOS sur le pôle de Vianne.

Rappel des passages : 2 passages sur les Voies Communales et les Chemins ruraux

- 1^{er} passage de visibilité/sécurité au printemps (à partir du 1^{er} mai)
- 2^{ème} passage de fauchage complet en été (du 1^{er} au 31 juillet)
- 3^{ème} passage optionnel en automne, visibilité/sécurité (fin octobre et uniquement sur les voies communales)

En 2020, un nouveau calendrier de fauchage sera proposé afin de mieux lutter contre les espèces invasives (sorgho d'Alep, Ambrosie) et de s'orienter vers un fauchage raisonné.

• Travaux d'investissement

En 2019, Albret Communauté a investi afin de soutenir les projets d'aménagement du Bourg de Poudenas et de réfection de voirie du Cours Romas à Nérac.

| | | Poudenas | Nérac | Total |
|---------------------|-----------------------------------|-----------|-----------|-----------|
| Dépenses TTC | Travaux | 162 764 € | 209 511 € | 372 276 € |
| | Maîtrise d'œuvre | 11 892 € | 11 710 € | 23 602 € |
| Recettes | DETR | 52 751 € | - | 52 751 € |
| | Contribution communes | 52 498 € | 123 487 € | 175 984 € |
| | FCTVA | 28 644 € | 36 280 € | 64 924 € |
| | Prise en Charge Albret Communauté | 40 764 € | 61 454 € | 102 218 € |

• Achat de matériel et de véhicules :

- Achat d'un broyeur multi-végétaux : 18 372.00 € TTC
- Chargeuse/gravillonneuse pour le PAT : 3 360.00 €
- Remplacement du nettoyeur haute pression à Francescas : 2 328.00 € TTC
- Remplacement des postes à souder pour la mécanique : 2 086.10 € TTC
- Tracteur Claas : 26 400 € TTC + équipements 9 720 € TTC
- Cylindre ammann : 32 627.88 € TTC
- Cylindre Hamm : 36 000 € TTC
- Renault Master : 25 404.79 €

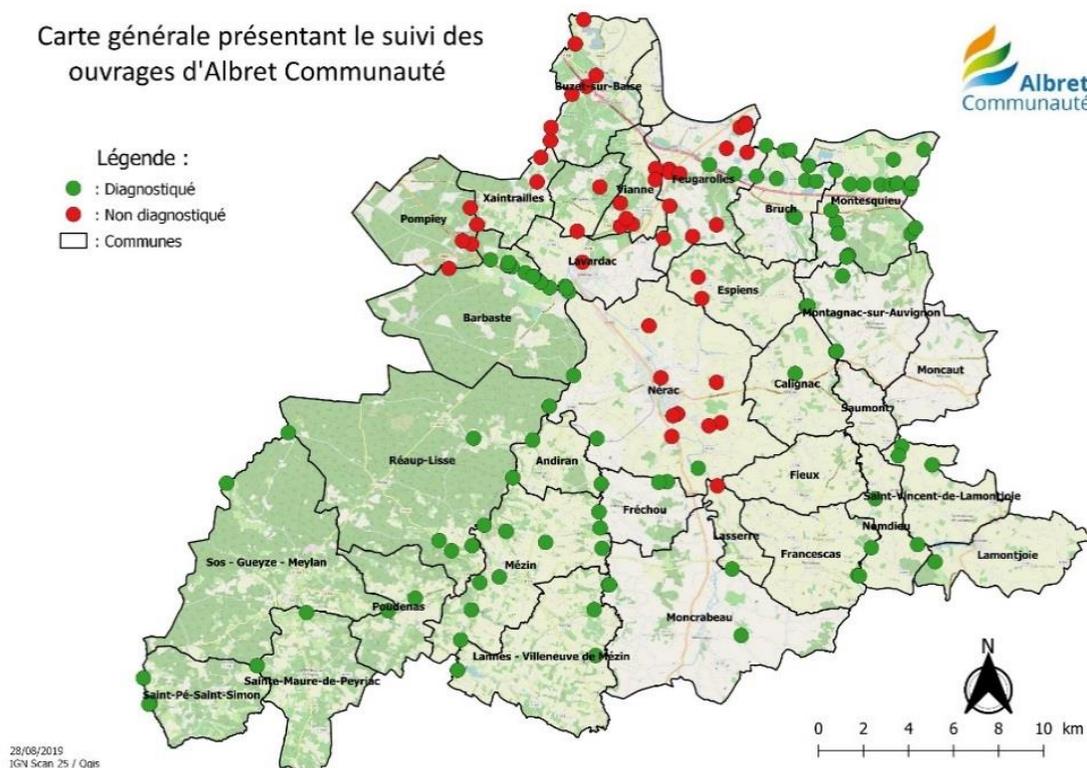


- Suivi des ouvrages d'art

Carte générale présentant le suivi des ouvrages d'Albret Communauté

Légende :

- : Diagnostiqué
- : Non diagnostiqué
- : Communes



En plus des réparations effectuées sur de nombreux ouvrages (9 en 2019), Albret Communauté a lancé une étude afin de diagnostiquer l'état d'un des ponts « Bow-string » sur le canal à Montesquieu. Le cabinet GINGER CEBTP a réalisé cette étude pour 4500 € TTC.

Pour aller plus loin et dans un souci de sécurité, une étude structurelle a été demandée à GINGER CEBTP en fin 2019 pour 6 ponts « Bow-string » (arc tendu) enjambant le canal :

- Pont de Madonne et pont de Frèche à Montesquieu
- Pont de Pugnane et pont de Page à Bruch
- Pont de St Martin entre Bruch et Feugarolles
- Pont de Thomas à Feugarolles.

- Lancement du Plan de Mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics (PAVE)

Conformément à la loi du 11 février 2005 sur "l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ou à mobilité réduite", les communes de plus de 1000 habitants sont tenues d'établir un Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE), soit pour Albret Communauté, les communes de Nérac, Lavardac, Barbaste, Vianne, Mézin et Buzet-sur-Baise.

Albret Communauté a lancé une consultation afin d'engager un bureau d'études pour mener à bien ce projet.

C'est le cabinet d'études AXESIG qui a été recruté pour un montant de 21 990.00 € TTC.

La réunion de lancement, ainsi que les premières réunions de concertation se tiendront au cours du 1^{er} trimestre 2020.

• Redéfinition de la compétence Voirie

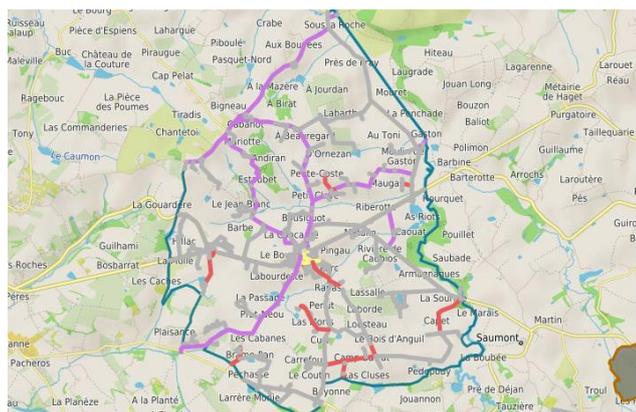
Au cours de l'année 2019, Albret Communauté a redéfini sa compétence Voirie avec l'assistance du cabinet d'études KPMG. De nombreuses réunions avec le bureau communautaire (05/09/2019) et la Commission voirie (Commission restreinte du 25/09/2019, Commission plénière du 28/10/2019) ont eu lieu afin que chaque élu soit acteur de la démarche.

La délibération redéfinissant la compétence voirie d'Albret Communauté a été votée lors du Conseil Communautaire du 26/12/2019.

En lien avec cette démarche, le service voirie a remis à jour le tableau de voirie, c'est-à-dire la liste de toutes les Voies Communales, Rues, Chemins ruraux et places/parkings inclus dans la compétence. Durant le mois de novembre 2019, chaque commune a été consultée afin d'apporter les modifications nécessaires à ce tableau, notamment dans le cadre de l'adressage. Ce tableau, finalisé en décembre 2019 a été annexé à la délibération du 26/12/19.

• Acquisition d'un Système d'Information Géographique (SIG)

La Communauté de Communes s'est dotée d'un Système d'Information Géographique, un outil qui nous a permis de numériser l'ensemble des voies gérées par Albret Communauté. Cet outil permet également de réaliser une cartographie complète, sur laquelle il sera possible d'inscrire tous les programmes de travaux/an (enduits en régie, enduits externalisés, fossés) et de pouvoir générer des données essentielles pour le service voirie, notamment le linéaire entretenu chaque année.



Exemple : carte de la commune de Calignac

On y distingue 3 types de voies :

Les Voies Structurantes en violet qui correspondent aux principales voies communales qui structurent le territoire en faisant le lien avec d'autres communes,

Les voies de desserte en rouge, qui comptent les voies communales secondaires et les Chemins Ruraux revêtus,

Les rues, en jaune, situées en agglomération

MAISON de Services au Public (MSAP)

Effectif du service : 4 agents ETP

- Missions Générales

Un lieu d'accompagnement pour les démarches professionnelles et administratives des administrés.

- Aider à la recherche d'emploi et à la formation à partir de 16 ans
- Aider au recrutement et conseils aux entreprises
- Accompagner dans les démarches administratives et numériques
- Offrir un équipement numérique en libre accès
- Simplifier l'accès aux services
- Développer des actions de proximité

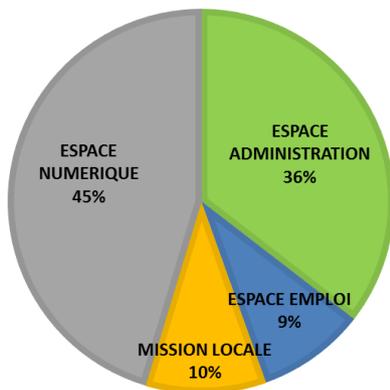
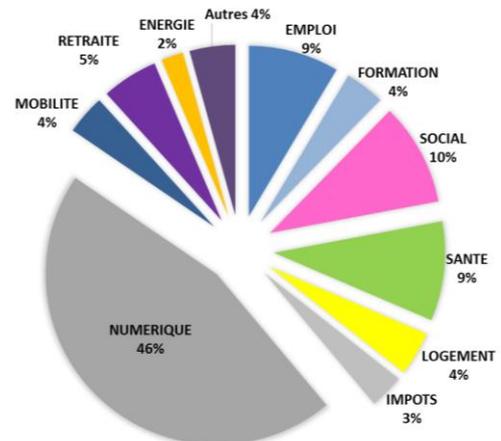
- Fréquentation 2019

5337 visites en 2019

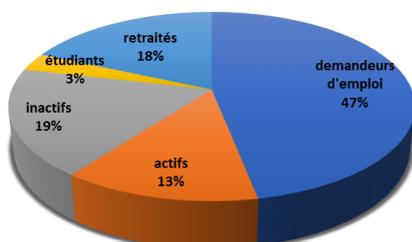
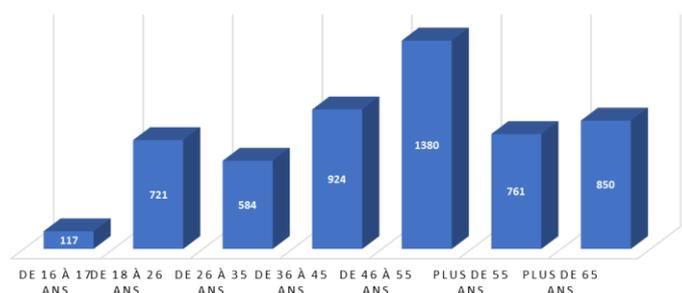
4511 visites à Nérac

826 visites en permanences itinérante

ET

Espace Administration
2339 visitesEspace Emploi
445 visitesMission Locale
508 visitesEspace numérique
2045 visites**Répartition de l'activité****Domaines sollicités****Profil des usagers**

44% d'hommes et 56 % de femmes

STATUT**AGE**

Profil et fréquentation

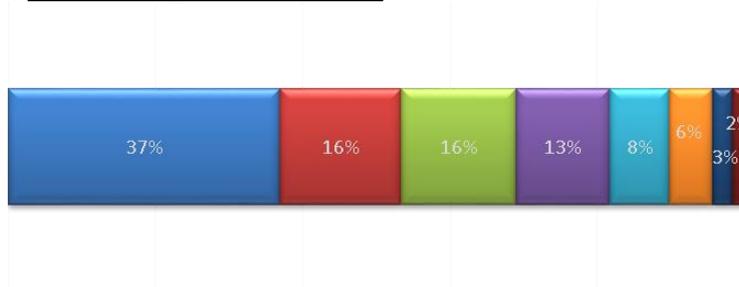
| | |
|--------------|---------------------|
| NERAC | 1601 visites |
| LAVARDAC | 269 visites |
| SOS | 203 visites |
| BUZET/BAISE | 112 visites |
| MEZIN | 154 visites |

Moyenne de 133 visites mensuelles

Le profil type de l'utilisateur de l'espace administration est une femme, retraitée ou inactive, âgée de plus de 45 ans.

TOTAL = 2339 visites

L'accompagnement réalisé



- Informations et Conseils
- Echange avec l'organisme
- Accompagnement à l'utilisation des services en ligne
- Aide à la constitution et à la préparation de dossier
- Accompagnement au suivi de la demande
- Délivre une attestation ou formulaire
- Aide à la rédaction de courrier
- Orientation vers un partenaire

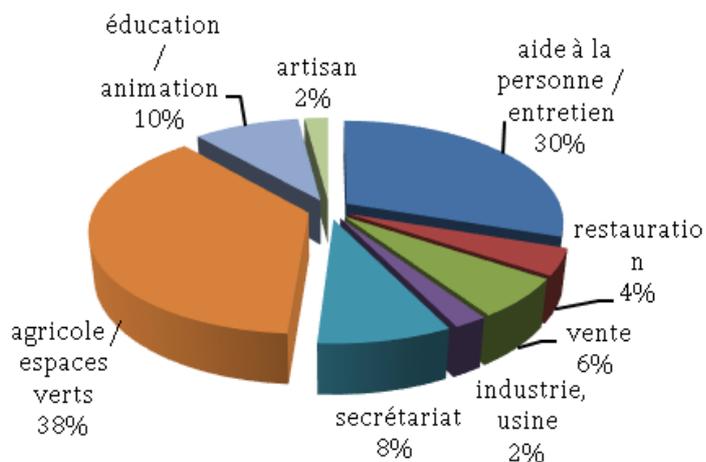
ESPACE EMPLOI

Profil et fréquentation

| | |
|--------------|--------------------|
| NERAC | 410 visites |
| LAVARDAC | 31 visites |
| MEZIN | 4 visites |

Moyenne de 34 visites mensuelles

Le profil type de l'utilisateur de l'espace emploi est un homme, demandeur d'emploi, âgé entre 26 et de 64 ans

TOTAL = 445 visites

Secteurs d'activité des contrats pourvus en 2019
(70 contrats signés)

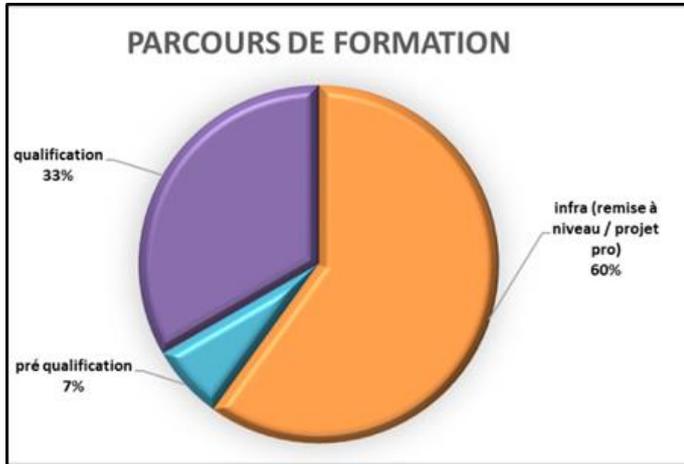
Profil et fréquentation

NERAC 455 visites
LAVARDAC 30 visites
MEZIN 23 visites

Moyenne de 37 visites mensuelles

Le profil type de l'utilisateur de la mission locale est un homme ou femme, demandeur d'emploi, âgé(e) entre 16 et 25 ans

TOTAL = 508 visites



ESPACE NUMERIQUE

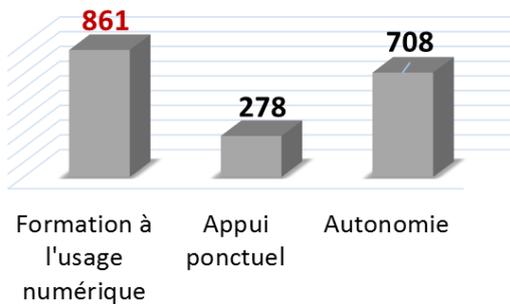
Profil et fréquentation

NERAC 2045 visites

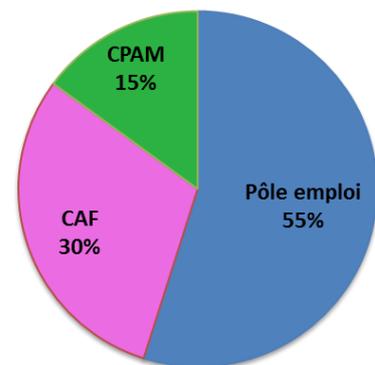
Moyenne de 170 visites mensuelles

Le profil type de l'utilisateur de l'espace numérique est un homme ou femme demandeur d'emploi âgé(e) entre 45 et 55 ans

Niveau de sollicitation demandée sur le numérique



Opérateurs les plus sollicités



- [Projets](#)

✓ FORUM « Jobs d'été et emplois saisonniers » - Mardi 20 avril 2019 - 9h/13h

Le Forum est une action créée et portée par l'espace Emploi de la MSAP



⇒ **37 entreprises présentes** → **542 Offres d'emplois**

| | |
|------------------------------------|-----|
| 6 restauration tourisme | 43 |
| 5 agroalimentaire | 92 |
| 3 groupements employeurs agricoles | 325 |
| 9 service à la personne | 19 |
| 2 structures insertion | 12 |
| 3 animation | 29 |
| 7 service public | 22 |
| 2 défense & sécurité | ... |



⇒ **330 visiteurs sur la matinée**

48% des visiteurs sont des demandeurs d'emploi
36% des étudiants et les 16% restant sont des accompagnants (parents, partenaires ...)

85% des entreprises présentes l'année dernière ont recruté grâce au forum et renouvellent leur participation chaque année.

Mise en place d'un partenariat avec :

- Le Lycée Jacques de Romas : accueil d'une classe de 1^{ère} SPVL (services de proximité et vie locale)
- Producteurs du terroir : mettre en lumière leurs produits emblématiques

✓ LABELLISATION FRANCE SERVICES

Au 1^{er} janvier 2020, les MSAP de l'Albret (Maison de Services Au Public) devraient être labellisées **France Services**.

Ce projet a été mené par la MSAP de Nérac et itinérante tout au long de l'année 2019 : réunions partenariales et réponse au cahier des charges.

Une subvention de 15 000 € par label sera attribuée à chaque structure : Albret Communauté a déposé 2 dossiers pour France Services fixe à Nérac et France Services Itinérant.



France
services

Liberté
Egalité
Fraternité

Petite Enfance, Enfance, Jeunesse (PEEJ)

Effectifs du service : 55 agents permanents et 50 agents contractuels (remplacements et saisonniers)



PETITE ENFANCE :

Quelques chiffres

3 relais assistant maternel (RAM) et 5 sites d'accueil
1 lieu d'accueil enfants parents (LAEP).
1 micro-crèche et **3** structures multi accueil dont une en délégation de service public.

72 places pour l'accueil des 0-4 ans.

Coût horaire moyen : **7,53** euros/heure.

Coût horaire moyen pour la CCAC : **2,15** euros/heure.

- Relais Assistants Maternels (RAM)**

Les Relais Assistants Maternels sont des lieux d'accueil, d'information, d'orientation et d'accès aux droits à destination des professionnels de l'accueil à domicile (assistants maternels et gardes à domicile) et des parents.

Ils proposent des matinées d'éveil pour les enfants et les professionnels qui les accueillent, des temps de rencontres, d'échanges et de formation.

86 assistantes maternelles sont en activité sur notre territoire.

Nérac –Montesquieu

16 communes, 45 assistantes maternelles en activité

Fréquentation régulière :

Nérac : 7 assistantes maternelles, 9 enfants

Montesquieu : 7 assistantes maternelles, 8 enfants

Lavardac – Buzet

9 communes, 30 assistantes maternelles en activité

Fréquentation régulière :

Lavardac : 6 assistantes maternelles, 8 enfants

Buzet : 4 assistantes maternelles, 8 enfants

Mézin

8 communes, 11 assistantes maternelles en activité

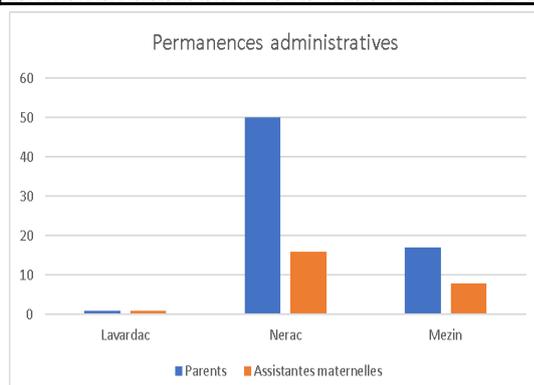
Fréquentation régulière :

Mézin : 2 assistantes maternelles, 6 enfants

Guichet unique

Le Guichet Unique dépend du RAM de Nérac. Il accueille et renseigne toutes les familles du territoire en recherche d'un mode d'accueil et centralise les demandes de places en accueil collectif (Multi-accueil et micro-crèche)

Les permanences administratives : nombre d'entretiens réalisés



Les animations :

118 animations proposées.

En 2019, l'objectif principal des RAM

- **Accompagner, encourager et valoriser la professionnalisation des assistantes maternelles.**

Afin de remplir cette mission, différentes actions ont été mises en place :

- ❖ Organisation de matinées d'éveil
 - Au programme de ces matinées : activités manuelles, éveil psychomoteur, médiathèque et bibliothèque, jeux libres, fêtes saisonnières (carnaval, Noël)
- ❖ Mise en place d'une formation PSC1 à l'attention des assistantes maternelles réalisée par l'Union Départementale des sapeurs-pompiers du Lot et Garonne pour remettre à niveau les connaissances des gestes de 1ers secours
- ❖ Organisation de la journée nationale des assistantes maternelles (atelier de sensibilisation à l'utilisation de produits sains et écologiques en partenariat avec l'association « Au fil des Séounes »)
- ❖ Soirées d'échange et de réflexion autour des pratiques professionnelles

Objectifs 2020

Continuer à améliorer la qualité des activités proposées par les RAM et la communication en direction des assistantes maternelles, en maintenant et développant les actions suivantes :

Matinées d'éveil, soirées d'échanges, formations, communication et implication des assistantes maternelles

- **Accueils collectifs**

Les structures accueillent de façon régulière ou occasionnelle des enfants de 10 semaines à 6 ans.

Au-delà d'être un mode de garde, le Multi-accueil a pour mission de favoriser l'éveil psychomoteur et social, l'ouverture au monde, l'apprentissage de la vie en collectivité, la préparation à l'entrée à l'école maternelle, dans le respect de l'enfant et de son rythme et ce en collaboration avec les familles.

Nérac « Comptine »

10 agents
Capacité 30 enfants
51 enfants inscrits

Mézin « Les Petits Bouchons »

5 agents
Capacité 14 enfants
21 enfants inscrits

Montagnac sur Auvignon « Au petit bonheur »

4 agents, 1 référent technique (8h)
Capacité 10 enfants
16 enfants inscrits

Montesquieu « Boite à doudous » (UDAF)

8 salariés
Capacité 18 enfants
30 enfants inscrits

Ateliers éducatifs / activités :

Chaque jour, différentes activités sont proposées aux enfants : parcours de psychomotricité, peinture, jeux de transvasements avec des pâtes, semoule, jeu de manipulation avec de la pâte à modeler, jeux de construction, jeux d'eau, sable, maïzena, puzzles, livres, cuisine (confection de gâteau avec les enfants) et jeux en extérieur.

Diverses rencontres (thématiques, informatives, festives) sont organisées avec les familles tout au long de l'année.

Equipe :

Mise en place de séances d'analyses de la pratique animées par une psychologue pour l'ensemble des équipes. Il s'agit d'un travail de réflexion, de régulation et de concertation permettant aux agents non seulement de faire face à certaines situations délicates, mais également de réfléchir et d'améliorer leurs pratiques professionnelles.

Mise en place de nouvelles pratiques en matière de santé environnementale (utilisation de certains produits et matériaux). Retrait progressif du plastique de la cuisine, utilisation de produits d'entretien et d'hygiène respectueux de l'environnement et de la santé, utilisation d'un appareil vapeur pour nettoyer les sols et surfaces (depuis décembre).

A Mézin, depuis mai 2019, formation avec une ludothécaire de la Brigade d'Animation Ludique : projet autour du jeu et de l'aménagement de l'espace pour les enfants et l'équipe. Des temps de jeu enfants-parents vont être proposés au 2^{ème} trimestre 2020.



• Réseau Parentalité Services aux Familles

Ce réseau – lié au réseau Familles & Co (ex-REAAP) de la CAF du Lot-et-Garonne - est unique sur le département. Il a pour objectif la création d'une synergie entre les différents acteurs du territoire de l'Albret œuvrant dans le domaine de l'enfance, la petite enfance, la jeunesse, la parentalité, l'animation de la vie sociale et la santé.

Il s'agit d'encourager et d'impulser les initiatives locales et une dynamique participative du territoire, de développer la transversalité entre les différents champs d'intervention des acteurs. Les acteurs impliqués dans ce réseau sont aussi divers que variés : on y trouve par exemple des associations, des collectivités, des institutions ainsi que des professionnels de santé, de l'enseignement ou de l'animation.

Vacant depuis janvier 2019, le poste de coordinatrice (1/4 temps) est pourvu depuis le mois d'octobre. L'objectif est de consolider, d'animer et de développer ce réseau sur le territoire d'Albret Communauté.

Quelques chiffres et actions :

- Une trentaine de personnes impliquées dans le réseau.
- 10 actions labellisées REAAP (Réseau d'Écoute d'Aide et d'Appui à la Parentalité), dont 8 ayant bénéficiés d'une participation financière (CAF).
- 15 porteurs de projet ont bénéficié d'un accompagnement dans leur projet (méthodologique et/ou technique) dont 7 nouveaux acteurs.
- Organisation d'un événement gratuit autour « du bien-manger » le 4 décembre 2019 : une conférence-goûter « *Et si on s'amusaît à bien manger ?* » animée par Sophie Rous, diététicienne



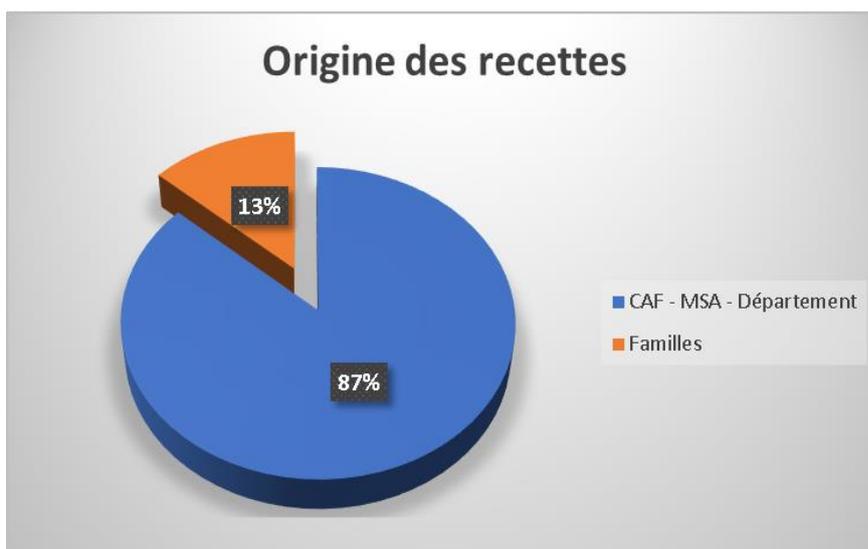
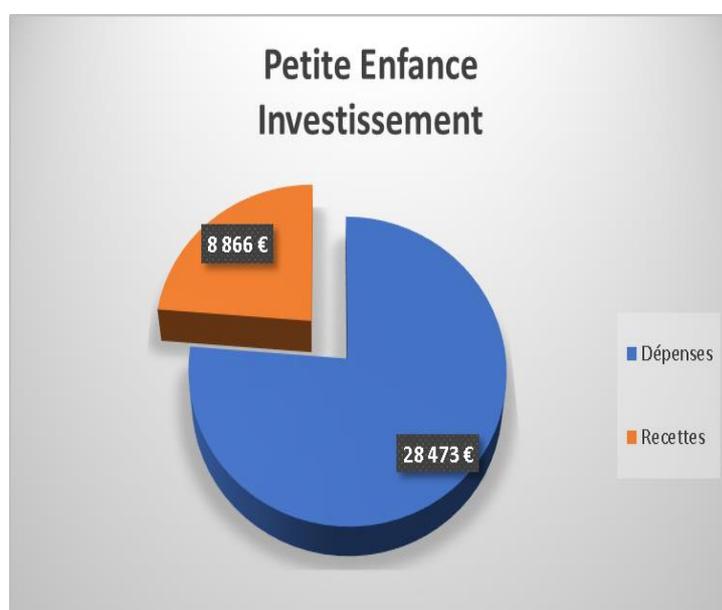
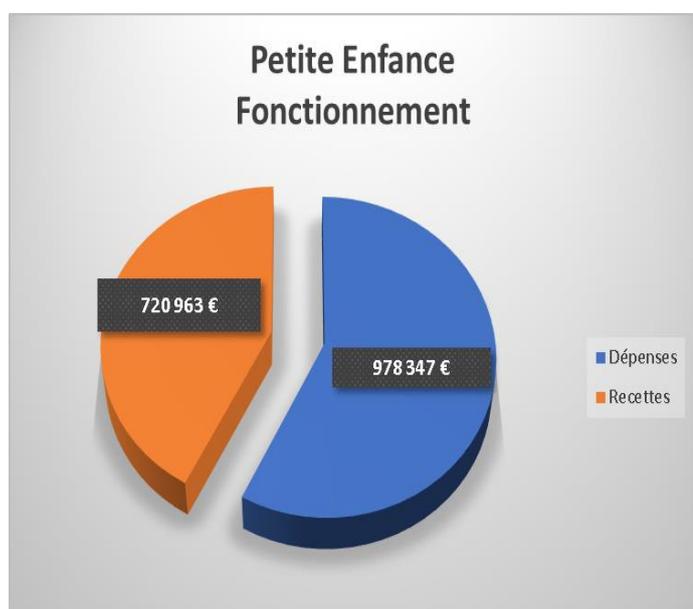
- **Lieu Accueil Enfant Parent 1,2,3 SOLEIL**

1.2.3. SOLEIL est un lieu d'accueil enfants - parents. Un lieu de découvertes, de rencontres, de paroles, de partage et de jeux.

1.2.3. SOLEIL fonctionne de manière multi-partenaire. La Communauté de Communes Albret Communauté, le Conseil Départemental (Centre Médico-Social de Nérac), le Centre Médico Psycho Pédagogique (Algeii), le Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (Candélie), la Caisse d'Allocation Familiales et des bénévoles œuvrent ensemble afin d'assurer 2 accueils par semaine en période scolaire.

En 2019, 69 séances ont eu lieu, ce qui représente 397 enfants et 329 parents accueillis

- **Budget Petite Enfance**



7 Accueils de Loisirs Sans Hébergement
455 places pour l'accueil des enfants âgés de 3 à 17 ans.

Ouverture durant les **33** mercredis de l'année scolaire.
63 jours d'ouverture en vacances scolaires.

Plus de **980** enfants accueillis, dont 97% sont issus de la CCAC.

Coût horaire moyen : **6,57 € / heure**.

Coût horaire moyen pour la CCAC : **3,83 € / heure**.



- Accueils collectifs de mineurs**

Barbaste

- 6 ans et + 6 ans
Rue Jean Jacques
Rousseau
47230 Barbaste

Capacité d'accueil

Été : 188 places
Petites vacances et
Mercredis : 88 places
417 enfants inscrits

Bruch

- 6 ans
Le Bourg
47310 Bruch

Capacité d'accueil

Mercredis et
vacances scolaires
36 places
40 enfants inscrits

Lamontjoie

- 6 ans et + 6 ans
Place Nemours
47310 Lamontjoie

Capacité d'accueil

30 places
Structure ouverte
uniquement l'été
35 enfants inscrits

Mézin

- 6 ans et + 6 ans
Allées Viguier
47130 Mézin

Capacité d'accueil

Mercredis et
vacances scolaires
50 places
115 enfants inscrits

Moncrabeau

- 6 ans et + 6 ans
Rue Cocu-Saute
47600 Moncrabeau

Capacité d'accueil

Été : 79 places
Petites vacances et
Mercredis : 49 places
168 enfants inscrits

**Montesquieu
+ 6 ans**

Avenue Secondat
47130 Montesquieu

Capacité d'accueil

Mercredis et
vacances scolaires
50 places
117 enfants inscrits

**Lavardac
+ 11 ans**

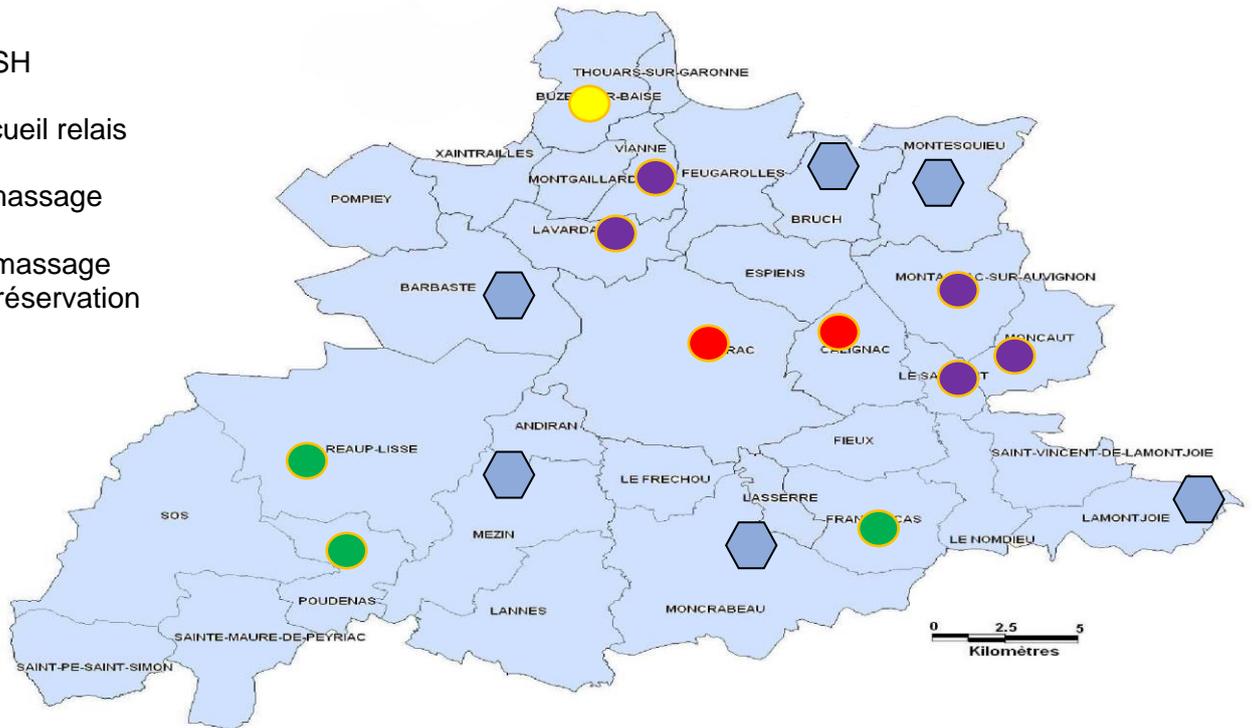
Impasse des cerisiers
47230 Lavardac

Capacité d'accueil

Vacances scolaires
25 places
88 adolescents
inscrits

Albret Communauté, en partenariat avec la CAF et la MSA, a mis en place des accueils relais et des ramassages pour améliorer le maillage du territoire et faciliter l'accès au service.

-  ALSH
-  Accueil relais
-  Ramassage
-  Ramassage sur réservation



-  Une convention est établie entre la commune de Damazan et la CCAC, afin que tous les enfants originaires de Buzet, puissent fréquenter l'ALSH de Damazan



LES ACTIVITES PROPOSEES

Tous les jours, plusieurs activités sont proposées par l'équipe d'animation en tenant compte de l'équilibre entre les activités manuelles, d'expression, physiques et sportives, techniques et scientifiques. Les activités permettent à chaque enfant de s'approprier les éléments qui l'entourent. Pour les enfants, la vie quotidienne est une activité source d'apprentissage, d'initiation, de développement de ses compétences et donc d'éducation.

Sorties

Médiathèque de Nérac, Musée d'Agen – Cinéma Le Margot à Nérac – Les Jardins des Nénuphars – Réserve naturelle La Mazière – Forêt de Campet – Terra Aventura – Balade à vélo – Cité de l'Espace - Parcours acrobatique à Cap Cauderou – Canoë - kayak – Equitation à côté poney – Walibi - Piscine aqualudique de Condom - Lac de Casteljaloux – La croisière du prince Henry – Le train touristique de l'Albret – Ludoparc – Laser-Game – Villascopia – Wake bord à Damazan – Aqualand – Piscine de Mézin

Séjours

Séjour en Dordogne - Séjour au Parc en Ciel – Séjour à Cap Breton (Amicale Laïque) – Séjour au ski à Cauterets – Séjour au Puy du Fou – Séjour à Barcelone (Espagne) – Séjour eaux vives – Camp ados (circuit vtt) – Séjour Pays Basque – Bastid'Art à Miramont de Guyenne

Bivouac

Bivouac à Damazan – Bivouac à Barbaste – Bivouac à Cap Cauderou



Amicale laïque de Capbreton (entretien des espaces verts)

Service environnement d'Albret Communauté (création d'une mare pédagogique et de nichoirs)

Animations itinérantes (public adolescent de + 11 ans)

Initiation au roller à Réaup-Lisse, Nérac

Jeux de rôles



Cité de l'Espace

LES PARTENAIRES DE PROJETS

Festival de théâtre en Albret : intervention des comédiens dans les Centres de loisirs durant une semaine.

Festival de musique en Albret : intervention des musiciens professionnels dans les centres de loisirs et découverte de divers instruments de musique.

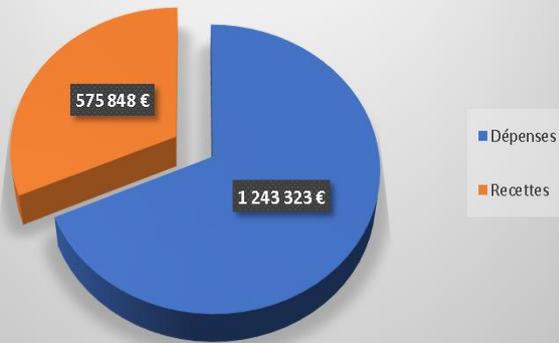
Cada (Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile), le partenariat avec l'association la Sauvegarde permet à des jeunes venus de différents pays de découvrir, d'échanger avec des jeunes issus du territoire. Ces adolescents participent aux animations et exceptionnellement aux séjours.

Lycée Hôtelier Jacques de Romas, un agent intervient avec la mise en place d'une animation théâtre forum qui est financée par la MAE Solidaire.



Noël à Monplaisir

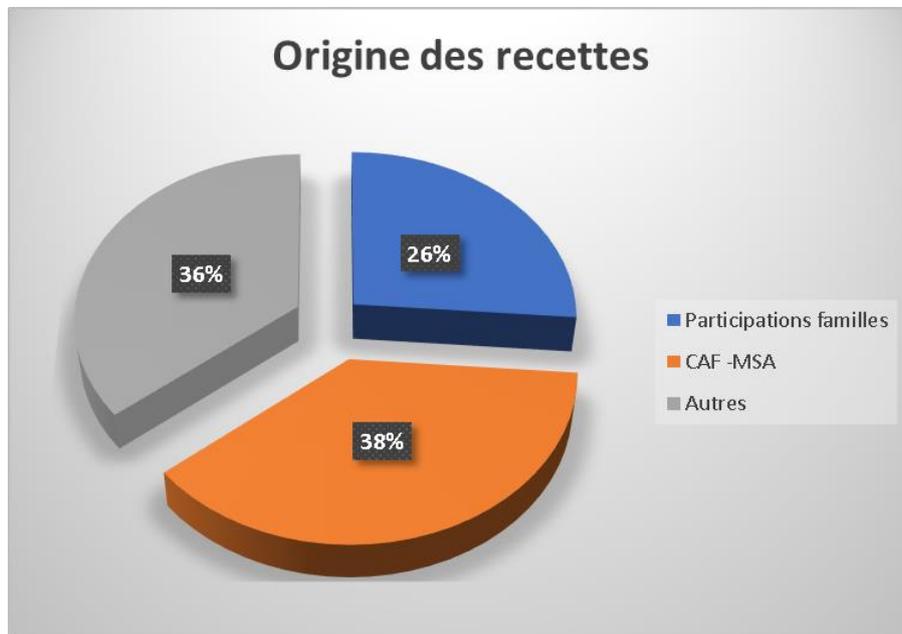
Enfance- Jeunesse Fonctionnement



Enfance - Jeunesse Investissement



Origine des recettes



PROJETS :

Afin d'offrir un service de qualité, un projet de **rénovation du bâtiment de l'accueil de loisirs de Barbaste** est en cours, les travaux pourraient démarrer au courant du dernier trimestre 2020.

Convention Territoriale Globale

A l'issu du diagnostic social du territoire mené par le cabinet Eneis (2018-2019) nous nous sommes engagés dans un nouveau mode de conventionnement avec la CAF.

De convention d'objectifs et de financement, nous évoluons vers une convention multi partenariale de projets et de réflexion partagée.

L'objectif est d'avoir une vision d'ensemble des besoins du territoire, de définir les axes que veut maintenir et / ou développer la collectivité et de construire un partenariat avec différents acteurs locaux permettant d'y répondre au mieux.

La mise en œuvre de cette convention a nécessité la création (en interne) d'un poste de coordinateur.

École de Musique et de Danse (EMD)

Effectif du service : 19 agents dont 7 contrats SPET (CDG 47) / 10.5 ETP

École de musique

Quai de Baïse – BP 51
47600 Nérac
Tél : 05 53 65 52 23

École de danse

1, rue du Moulin des Tours
47600 Nérac
Tél : 05 53 65 14 57

• Enseignements artistiques

Dispensé par 18 enseignants spécialisés sous forme de cours individuels ou collectifs, l'enseignement musical et chorégraphique a représenté une part importante de l'activité du service. L'école a assuré des cours d'initiation pour les enfants âgés de 5 à 7 ans ainsi que les 2 premiers cycles d'enseignement artistique auprès des 8-18 ans et des adultes.

En 2019, **l'école a accueilli au total 381 élèves** issus de 28 des 33 communes d'Albret Communauté.

Comme chaque année, 10 classes primaires, soit environ **250 enfants du territoire ont bénéficié d'actions en milieu scolaire** (chant choral et découverte des instruments de musique).

Des interventions ont également été réalisées auprès des **enfants des Centres de Loisirs (ALSH)**.

- **A l'École de Musique :** 287 inscrits → plus de 6 000 heures de cours en 2019.

dans les locaux de l'Espace d'Albret Nérac et du Pôle Jeunesse de Lavardac :

Bois : flûte traversière, hautbois, clarinette, saxophone et flûte à bec.

Cuivres : trompette, trombone, tuba.

Cordes frottées : violon, alto, violoncelle, contrebasse.

Percussions : batterie et initiation à la percussion.

Polyphoniques : piano, accordéon, guitare classique, guitare picking, guitare et basse électriques.

Pratiques collectives : orchestre junior, ateliers musiques actuelles, ensemble à cordes, ...

Formation Musicale : initiation musicale et FM.

- **A l'École de Danse :** 94 inscrits → plus de 700 heures de cours en 2019.

dans les locaux de la Maison Brissaud à Lavardac et de la Maison Aunac à Nérac

Éveil corporel : de 5 à 7 ans.

Danse classique : à partir de 7 ans.

Danse modern'jazz : à partir de 9 ans.

Barre à terre : en complément des cours classique et modern'jazz.



• Action culturelle

○ Concerts et spectacles

Les **14 manifestations** organisées durant l'année par l'École de Musique et de Danse ont permis aux élèves de se produire sur scène afin de présenter en public le travail réalisé dans le cadre des différentes classes d'instruments, d'orchestres et de danse.

Ces représentations ont également contribué à l'**animation culturelle de nombreuses communes du territoire** et elles ont été suivies au total par plus de 2 000 spectateurs.



○ Partenariat

- **L'Association des Amis de l'École de Musique et de Danse (AAEMDAC) :**

- a permis aux familles EMD de louer plus de 50 instruments (vents et cordes) pour 48€/an.
- a apporté son soutien à l'ensemble des projets de l'École de Musique et de Danse.
- a largement contribué à la réussite de l'accueil du Mendocino Ballet (Californie) en Albret.
- a organisé la manifestation « Carte blanche aux élèves danseurs » le 30/11/19 à Nérac.

- **L'Éducation Nationale :**

L'École de musique a collaboré au projet « Miss Terre ma Terre » qui associait 13 classes maternelles et primaires des écoles de Francescas, Mézin, Moncrabeau, Poudenas, Sos et Vianne. Des actions de sensibilisation ont également été menées tout au long de l'année.

- **L'Union Musicale Néracaise (UMN) :**

Suite à la convention signée entre l'EMD et le dernier orchestre d'harmonie encore en activité sur le territoire de l'Albret, les professeurs et élèves de l'École de Musique ont participé aux principaux concerts de l'UMN (Sainte Cécile, Noël, Fête de la Musique).

Administration

Le personnel administratif, composé d'une secrétaire (à temps complet) et du directeur (50% TC), a assuré, en lien avec l'administration générale : l'accueil physique et téléphonique des usagers, la gestion des cotisations, le suivi pédagogique de l'ensemble des élèves et des projets, ainsi que toutes les tâches nécessaires au bon fonctionnement du service.

Une page dédiée à l'EMD a été créée sur le nouveau site <http://www.albretcommunaute.fr/>

BUDGET 2019

| BUDGET RÉALISÉ 2019 | DÉPENSES | RECETTES | RESTE À CHARGE |
|------------------------------------|------------------|------------------|------------------|
| École de musique : 311-1 + 33-1 | 421 310 € | 83 916 € | 337 395 € |
| École de danse : 311-2 + 33-2 | 61 544 € | 26 615 € | 34 929 € |
| TOTAL 2019 : | 482 854 € | 110 531 € | 372 324 € |

POUR RAPPEL : RESTE À CHARGE 2018 = 376 008 €



CAMPAGNE DE PRÉVENTION DES RISQUES AUDITIFS
menée auprès des élèves et des enseignants EMD (01/2019)



CONCERT DES CHORALES SCOLAIRES À MÉZIN
280 élèves participants et près de 1000 spectateurs (18/06)



FÊTE DE LA MUSIQUE À LAMONTOIE

avec l'École de Musique Albret Communauté



Vendredi 21 juin
Jardin de la Salle des fêtes
de 18h30 à 22h



Tables de pique-nique, buvette,
« food truck » restauration rapide



Renseignements : 05 53 65 52 23

FÊTE DE LA MUSIQUE À LAMONTOIE

en collaboration avec la municipalité et l'école primaire, l'École de musique a donné rendez-vous à tous ses élèves ainsi qu'à leur famille pour une soirée musicale et festive organisée au cœur du village (21/06).



UNE ANNÉE RICHE EN ÉVÈNEMENTS POUR L'ÉCOLE DE DANSE

- **Concours CND (Biarritz 20-22/04)**
Les élèves danseuses d'Albret Communauté se sont illustrées en remportant de nombreuses récompenses au concours régional de la Confédération Nationale de la Danse (CND).
- **Gala de l'École de danse (Nérac 26/05)**
- **Mendocino Ballet (Lavardac 5-15/07)**
Accueil en Albret des élèves du Mendocino Ballet (Californie) dans le cadre d'un échange franco-américain Instauré depuis 2012.
Spectacle « Tutu Land » (Nérac 13/07)
- **Nouvelle salle de danse à Aunac**
Suite à l'aménagement de la salle de réunion du 2^{ème} étage, l'École de danse a été transférée dans les locaux communautaires de la Maison Aunac début septembre. Les nouvelles conditions d'accueil ont été unanimement appréciées par les élèves et leurs familles, compte tenu de la dimension de la salle de danse (120m²) et de la qualité des équipements.